
3 1761 07986901 2

LA GRANDE PITIÉ

DE

LA TERRE DE FRANCE

COLLECTION « LA FRANCE DÉVASTÉE »

Chaque volume broché, 2 fr. 75 ; cart., 4 fr.

I. — LES RÉGIONS

L'Alsace et la Guerre, par l'Abbé É. Wetterlé. Un vol. in-16 avec 6 planches et 2 cartes hors texte.

La Lorraine dévastée, par Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16 avec 8 planches et 1 carte hors texte.

Verdun, par Louis Madelin. Un vol. in-16 avec 6 planches et 1 carte hors texte.

Reims dévastée, par Paul Adam. Un vol. in-16.

La Marne en feu, par Charles Le Goffic. Un vol. in-16 avec planches et cartes. (*Sous presse.*)

L'Oise dévastée, par le Baron André de Maricourt. Un vol. in-16 avec planches hors texte. (*Sous presse*).

L'Aisne pendant la Grande Guerre, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Un vol. in-16 avec 6 planches et 1 carte hors texte.

La Somme dévastée, par Gaston Deschamps. Un vol. in-16 avec planches hors texte. (*Sous presse.*)

Arras et l'Artois dévasté, par André M. de Poncheville. Un vol. in-16 avec planches hors texte. (*Sous presse.*)

Le Nord dévasté, par Henry Cochin, André M. de Poncheville et Nicolas Bourgeois. Un vol. in-16 avec planches hors texte. (*Sous presse.*)

II. — LES FAITS

Rapatriés : 1915-1918, par Mlle Chaptal. Un vol. in-16 avec 7 planches hors texte.

En France et Belgique envahies. *Les Soirées de la C. R. B.*, par Mme Saint-René Taillandier. Un vol. in-16 avec 7 planches hors texte.

La grande Pitié de la Terre de France, par Gabriel Louis-Jaray, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Un vol. in-16 avec 7 planches hors texte.

COLLECTION « LA FRANCE DÉVASTÉE »
Dirigée par M. Gabriel LOUIS-JARAY

Série I : LES RÉGIONS

GABRIEL LOUIS-JARAY
Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

LA GRANDE PITIÉ
DE
LA TERRE DE FRANCE

Avec 7 planches hors texte.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe.
1920

LA GRANDE PITIÉ
DE LA
TERRE DE FRANCE

Une fois encore, dans son histoire millénaire, la Terre de France a connu toutes les douleurs, et peut-être même faut-il remonter aux temps de la guerre de Cent ans pour assister, dans notre pays, à une crise sociale aussi grave. C'est pourquoi l'historien de la guerre de 1914-1919 *ne devra pas manquer de consacrer un important chapitre à la crise sociale causée par la guerre dans toute la France et au bouleversement profond subi par une notable partie de nos populations dans la France dévastée. Et rien ne mettra mieux en lumière l'énergie, la vaillance et les qualités de ces populations que leur force de résistance et leur promptitude à entreprendre le travail du relèvement.*

C'est l'esquisse de ce chapitre d'histoire française que nous présentons au lecteur dans les pages suivantes.

CHAPITRE PREMIER.

LA CRISE DE L'APPEL AUX ARMES ET LA CRISE DE LA VIE CHÈRE.

Avant de décrire les souffrances causées par l'invasion aux populations du nord-est de la France, il est indispensable de rappeler les deux grandes crises qui ont éprouvé la nation française tout entière et d'en montrer les répercussions : nous voulons parler de la crise de l'appel aux armes et de la crise de la vie chère.

***

C'est en France que la crise de l'appel aux armes fut le plus terrible, en raison des conditions particulières dans lesquelles s'effectua cet appel. La mobilisation de tous les hommes de 20 à 45 ans s'est trouvée générale et effective en peu de semaines, à dater du 2 août 1914, et la conscription a appelé sous les drapeaux, en 1914 et 1915, environ 5 millions d'hommes,

c'est-à-dire plus du quart de toute la population masculine française [1].

Cette proportion n'a été atteinte par aucune autre des grandes nations qui ont participé à la guerre. C'est ainsi qu'en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis, les armées n'ont été levées et les classes appelées que successivement. De la sorte, ce que l'on a appelé la « vie économique de guerre » a pu, chez nos alliés, se constituer progressivement, sans à-coups formidables. En France, au contraire, en quelques semaines — et même, pour un grand nombre d'entre eux, en quelques jours — une masse d'hommes considérable a été arrachée aux travaux de la vie sociale, dont les ressorts devaient fatalement être en partie immobilisés.

D'autre part, jamais la France n'avait réellement cru à la guerre. Aussi n'y avait-on rien prévu des mesures nécessaires à une mobilisation sociale et économique ; notre pays, à la différence de l'Allemagne, n'avait pas préparé le passage de l'état de paix à l'état de guerre, en vue de maintenir la continuité de la vie économique. En cela comme en tant d'autres domaines, il fallut improviser, car tout — agriculture, industrie, commerce — s'était trouvé désorganisé d'un seul coup, et on n'avait désigné pour rester à ce que j'appellerai leur « poste

1. Pendant la guerre de 1870, il n'y avait eu en France que 600.000 hommes mobilisés.

social », que quelques très hauts fonctionnaires. On appela donc tout le monde, sans distinction ; et ce n'est que plusieurs mois après le début de la guerre qu'on se décida à rechercher ceux dont la véritable place, plutôt qu'aux armées, était dans les usines de munitions, les ateliers de construction d'automobiles, les laboratoires de chimie, les centres de boulangerie, etc.

Enfin, notre besoin maladif d'égalité, qui, sous sa forme française, étonne si fort Anglais et Américains, nous fit considérer tous les hommes comme ayant la même valeur : celle d'un soldat de deuxième classe. Les assimilations de rang entre la vie civile et la vie militaire, que toutes les nations étrangères admettent, sont presque complètement absentes de notre organisme de guerre.

Ainsi, l'appel aux armes mit hors la vie sociale tous les hommes dans la force de l'âge et les plaça sur le même plan, sans tenir compte de leurs aptitudes et connaissances spéciales. Cette double erreur eut pour effet de paralyser la vie économique du pays et, faute de compétences à leur place naturelle, d'entretenir le gaspillage.

Par ailleurs, la déplorable politique financière suivie pendant les années qui précédèrent la guerre mit le Gouvernement français dans la nécessité d'édicter un moratorium très strict, funeste à la confiance et au crédit. Les chèques ne furent plus payés, les banques ne rembour-

sèrent que 150 francs sur les dépôts, et ces mesures désastreuses furent maintenues pendant les cinq derniers mois de 1914. On peut dire que, durant cette période, les relations de finance et de crédit se trouvèrent complètement suspendues, les affaires commerciales réduites au strict minimum sur la base du paiement comptant et en espèces, et les industries — sauf celles de guerre — arrêtées.

En un mot, la France semblait vivre alors sur ses réserves et ne plus rien produire. Mais qu'allait-il advenir quand son épargne du temps de paix serait épuisée ?



La suppression ou le ralentissement de toute activité commerciale et industrielle normale produisit ses conséquences néfastes à Paris plus que dans aucune autre ville : l'ouvrière fut réduite au chômage, l'ouvrier à un demi-salaire. Les femmes dont le mari était mobilisé cherchèrent en vain un gagne-pain. Celles qui pouvaient justifier de leurs besoins touchèrent bientôt, il est vrai, une allocation de 1 fr. 25 par jour pour elles-mêmes et de 0 fr. 50 pour chaque enfant ; mais cette indemnité était insuffisante, dans les villes, pour protéger de la misère les ménages d'ouvriers ou de petits employés.

Le début de 1915 marqua l'instant le plus critique, sans doute, de cette crise. Les industries

demeurant dans le même état d'engourdissement, le chômage continuait à sévir avec autant d'intensité, alors que les économies étaient épuisées. Fort heureusement, les relations financières reprirent à ce moment et, avec elles, la vie économique du pays. En effet, la Bourse de Paris rouvrit le 7 décembre 1914, et les clients des établissements de crédit purent, à partir de cette date, disposer de l'intégralité de leurs dépôts. En même temps, les industries de guerre se développaient formidablement. Peu après, au printemps de 1915, les industries des transports et de l'alimentation reprirent également leur essor. Seules, en somme, les industries de luxe restèrent stagnantes.

Quand arriva l'été de 1915, la grande crise était définitivement enrayée : presque partout, l'ouvrier, l'ouvrière, l'employé avaient trouvé du travail, quelquefois moins rétribué, mais d'autres fois aussi bien qu'avant la guerre.

Toutes les misères, cependant, n'avaient pas été conjurées. Femmes souffrantes ou débiles, mères de familles nombreuses, vieillards, malades : tous ces pauvres gens ne pouvaient s'employer au travail nouveau, souvent pénible, — labeur de force que la femme n'accomplit que faute de main-d'œuvre masculine. Leur soutien étant aux armées, l'indemnité qu'ils touchaient ne suffisait pas pour remplacer le salaire du mobilisé, et, si celui-ci était blessé ou tué, les siens, sans appui, ne savaient plus que souffrir et

étaient impuissants à refaire leur vie. Chaque jour, le drame de la guerre engendre des douleurs morales qui, de créatures faibles, inaptes à réagir, font de nouveaux pauvres ayant sans cesse besoin d'être secourus.

***

Nous n'avons décrit que les malheurs de la classe populaire, ouvriers et petits employés ; mais il est d'autres infortunes moins visibles et aussi cruelles : celles qui cachent leur détresse, dont l'aveu leur pèse. Dans la petite bourgeoisie, en effet, beaucoup souffrent en silence.

Voici, par exemple, un modeste commerçant qui a employé son petit capital à l'achat d'un fonds et à l'aménagement d'une boutique. Il a été mobilisé, et, pendant les premiers mois, sa famille a vécu de maigres économies, épuisant les provisions de linge et de vêtements que contenaient les armoires ; parfois même il a fallu emprunter. Mais la guerre dure et la femme est à bout ; elle tenait son ménage et élevait ses enfants, elle ne connaît aucun métier : c'est la ruine.

Voici une autre famille d'une situation analogue : le mari était ingénieur ou professeur, architecte ou placier, comptable ou secrétaire. Le ménage a eu en dot quelques milliers de francs, qu'il a dû entamer pour son installation ou pour l'éducation des enfants ; il vivait du traitement

ou du gain du mari ; ses ressources sont donc taries. Croyant que la guerre serait brève, la femme n'a pas changé de logement, car elle pensait qu'un déménagement lui coûterait plus cher que l'économie de loyer ; mais les mois ont passé, la dot est presque entièrement dépensée : c'est encore la ruine.

Ces douleurs cachées des nouveaux pauvres de la petite bourgeoisie ont le lamentable aspect de chutes et de déchéances. A la misère physique vient s'ajouter, en effet, une atroce misère morale ; à la souffrance de ne pas manger à sa faim, le sentiment pénible d'une honte qu'aucun raisonnement ne peut atténuer. Considérez cette femme, jeune encore, qui cherche une place : elle ne sait rien que s'occuper de son intérieur et soigner ses enfants. La guerre l'a jetée hors de sa vie normale : quels services peut-elle rendre ? Il lui faudrait refaire toute son éducation pour pouvoir trouver un gagne-pain ; mais elle rougit de solliciter un emploi, comme si c'était là une servitude, et quant à demander un secours, elle préférerait aller en prison.

Cette déchéance de la petite bourgeoisie n'a fait qu'empirer à mesure que la guerre continuait. Cependant, la faculté d'épargne de la race, l'esprit d'économie de la femme française, son amour du foyer, son ingéniosité et son goût du travail lui ont permis d'endurer et de tenir.

Ainsi, dès 1916, on pouvait constater que, tandis que les misères de la classe ouvrière

avaient tendance à diminuer, celles de la petite bourgeoisie ne cessaient de s'accroître.

***

C'est à partir de 1915, en effet, que se manifesta, pour s'aggraver ensuite de mois en mois, la crise de la vie chère.

Pendant la première année de guerre, les prix étaient demeurés stationnaires, ou même, dans certains cas, avaient baissé. L'augmentation se fit sentir tout d'abord à Paris sur les articles d'alimentation, pendant l'été 1915, quand les soldats permissionnaires du front commencèrent à venir en grand nombre et avec régularité. Peu à peu, la hausse atteignit tous les articles et gagna toutes les villes. L'arrivée des troupes américaines, au cours de 1917, y donna une amplitude nouvelle et l'étendit à toutes les campagnes françaises. Après quatre années de guerre, le prix de la vie avait doublé, de sorte qu'un petit ménage français dont le budget, en 1914, s'élevait à 6.000 francs, avait besoin, dès 1918, pour vivre de la même manière, de 12.000 francs. La hausse continue d'ailleurs, a-t-on calculé, à raison de 2 p. 100 environ par mois.

Les causes d'un tel phénomène sont si complexes que nous devons nous borner ici à les énumérer. La première et la plus importante est la rareté des produits : la France produisait en 1918 sensiblement moins qu'en 1914 de vins, céréales,

denrées agricoles, charbon, articles manufacturés, etc., car ses riches régions du Nord-Est étaient occupées par l'ennemi et sa main-d'œuvre se trouvait en grande partie aux armées[1]. Lorsque les stocks furent épuisés ou eurent été accaparés par des spéculateurs, il fallut importer ce qui manquait. On se trouva alors en présence de deux difficultés : les transports terrestres étaient ralentis et la priorité de leur emploi réservée à l'armée, les transports maritimes demeuraient considérablement restreints. D'où l'impossibilité de faire venir sur le marché, par suite de la diminution du tonnage, les marchandises nécessaires en quantités suffisantes. Les demandes des consommateurs excédant les disponibilités, les commerçants augmentèrent leurs prix.

D'autre part, la France recevant de l'étranger le complément indispensable pour satisfaire ses besoins, subissait une hausse de prix correspondant à celle des frets et assurances maritimes et à la perte du change : à Genève, par exemple, 100 francs d'argent suisse se payaient alors 140 francs d'argent français[2].

1. En même temps, les besoins augmentaient du fait des destructions de l'ennemi et en raison de la consommation fortement accrue des produits de toute sorte par l'armée.

2. Il a été calculé qu'en dix-sept mois, du 1er janvier 1917 au 1er juin 1918, la France avait acheté à quatre États seulement (Angleterre, États-Unis,

Enfin, les phénomènes dus à la guerre ayant une répercussion mondiale, les prix s'élevèrent dans tous les centres de production, chez les belligérants comme chez les neutres. L'exemple suivant met en lumière la situation ainsi créée. Le cheptel français ne suffisant plus à notre consommation, il nous fallut acheter à l'étranger et nous adresser notamment à l'Argentine. Mais, comme tous les belligérants se trouvaient dans une situation analogue à la nôtre, en ce qui concerne la viande, les demandes arrivant en Argentine furent énormes et les prix de vente du bétail sur pied augmentèrent en conséquence. Si l'on ajoute les frais de transport, dix fois supérieurs à ceux d'avant-guerre, et le déficit au change [1], on comprendra pourquoi la viande est si chère. Encore convient-il de remarquer qu'en France, la taxe n'a pas permis aux ven-

Espagne, Suisse) pour 16 milliards de marchandises et que la perte subie par nous, du fait de la dépréciation du change, s'élevait à 1.573 millions (*Europe nouvelle*, 27 juillet 1918). Ce dernier chiffre n'a pas de valeur financière, car rien ne permet de savoir à quel moment et à quel taux les marchandises ont été réglées ; mais il donne une indication montrant combien les prix de vente ont été accrus par la baisse de notre change.

1. En Suisse, malgré l'interdiction d'exportation, le kilo de viande de bœuf, qui valait 2 francs en 1914, était monté à 4 francs en 1917 et à 4 fr. 60 en juillet 1918, soit une augmentation de 130 p. 100. (*Journal de Genève*, 11 septembre 1918.)

deurs de faire complètement la loi aux acheteurs.

Par voie de répercussion, la hausse s'est généralisée : l'ouvrier, dépensant davantage pour se nourrir, réclame un salaire plus élevé, et le patron qui l'emploie doit également vendre plus cher l'objet qu'il fabrique. L'argent semble donc avoir diminué de valeur, puisque le pouvoir d'achat d'un franc en 1918-19 est celui de 0 fr. 50 en 1914.

La crise de la vie chère succédant à la crise de l'appel aux armes porta ses coups les plus durs au même milieu social : la classe moyenne des petits bourgeois, fonctionnaires retraités, femmes habituées à vivre dans leur intérieur, vieilles gens aux petites rentes, etc. Ceux qui avaient quelque chose à proposer : l'objet de leur commerce, le produit de leur terre, le travail de leurs bras, leur activité intellectuelle, ont pu se dédommager, dans une certaine mesure, vis-à-vis de leur acheteur ; mais celui qui n'a rien à vendre, qui ne sait ou ne peut travailler, subit l'horreur de sa situation. Qu'on pense seulement à ces innombrables vieillards qui avaient économisé toute leur vie pour s'assurer les quelques centaines de francs de revenus nécessaires à leurs vieux jours, à ces femmes qui ont passé l'âge de donner à leur vie une orientation nouvelle : ils voient irrémédiablement l'abîme se creuser sous leurs pas et leur petit avoir fondre... C'est le drame quotidien et caché des douleurs muettes.

***

Si lamentables que soient ces misères individuelles, la France a pourtant surmonté l'épreuve; elle est sortie victorieuse de cette double crise.

Elle le doit, en premier lieu, à ses paysans. On ne louera jamais trop, en effet, l'énergie admirable dont a fait preuve notre population des campagnes. Aux heures critiques de septembre et d'octobre 1914, j'ai eu l'occasion, en remplissant une mission, de parcourir un grand nombre de départements, notamment dans l'ouest de la France. J'en rendais compte en novembre 1914 et, dès cette époque, je disais le spectacle réconfortant de la France agricole. En ce qui la concerne, nul besoin de mobilisation civile ni de circulaire réglant l'organisation du travail. Ses vieillards, ses femmes, ses enfants, surpris par le départ brusque des hommes, en août 1914, n'ont pas eu une minute de faiblesse : ils ont remplacé les absents, et partout les récoltes ont été enlevées comme à l'ordinaire.

Depuis lors, les années ont passé et le travail a continué. La femme et l'enfant ont accompli la besogne de l'homme mobilisé ; l'aide mutuelle les a soutenus. Si le paysan profite depuis 1916 des prix plus élevés que ses produits ont atteints, ce n'est en définitive que la juste récompense du labeur acharné de sa famille.

Le crédit de la France a été sauvé, avant tout, par sa victoire et par les preuves décisives qu'elle a données de ses forces latentes ; mais on ne saurait assez dire combien y a contribué, dans le désarroi de notre politique financière, la solidité, la continuité de vues, l'autorité morale de la Banque de France. Au regard du monde, cette institution a financièrement représenté la France ; à elle est allée la confiance. C'est sur le roc solide de sa saine politique qu'on a pu s'appuyer quand il s'est agi de mettre en mouvement les ressorts arrêtés de la vie économique.

Grâce à son concours, la reprise de la vie industrielle et commerciale put commencer dans le courant de 1915 ; mais il n'est pas exagéré de dire que notre absence de préparation économique et notre déplorable politique financière d'avant-guerre se sont traduites, dans notre production industrielle et commerciale, par un retard d'une année par rapport à l'Allemagne. Cette perte sèche de revenus et de produits eût été plus sensible encore sans la Banque de France, unique élément de stabilité, et sans les initiatives particulières qui s'attachèrent à redonner sa vitalité à notre industrie paralysée. A force d'énergie et de ténacité, vers la fin de 1915, la vie économique dans les villes avait donc repris dans son ensemble ; mais un gros problème en arrêtait le développement : celui de la main-d'œuvre.

Nous avons fait une fois de plus, en cette circonstance, la rude épreuve que le bien peut sortir du mal, quand on appartient à une race qui ne s'abandonne pas. Nos entreprises industrielles étaient stagnantes, faute d'ouvriers et d'employés. Par contre, les femmes des villes étaient à la veille de la misère. Leur mari parti, leurs économies dépensées, la vie augmentant de prix, elles ne pouvaient, comme celles de la campagne, se suffire avec les allocations, qui, en réalité, les empêchaient tout juste de mourir de faim.

C'est là l'origine du grand mouvement qui, depuis 1915, a complètement renouvelé la contexture de la vie sociale française. Dans les villes, en effet, la femme a pris à l'usine et au bureau la place de l'homme absent. Modifiant sa façon de vivre, elle est sortie du foyer pour se créer une existence économiquement indépendante et elle a joué, en somme, de 1915 à 1919 le même rôle que l'homme dans le travail national.

On ne saurait trop insister sur l'importance de ce fait dont la portée est à tous égards considérable, car il ne marque rien moins qu'un véritable bouleversement dans la vie sociale de la France. Certes, on peut en déplorer les effets, montrer qu'il est contraire à notre tradition, qu'il ruine l'esprit de famille, altère la santé de la femme, prépare des conflits futurs ; mais, du moins, il est incontestable que le travail

féminin, aussi bien à la campagne que dans les villes, a sauvé la France, dont la vie économique était paralysée faute de main-d'œuvre. D'autre part, il atteste l'énergie profonde de la race, puisque c'est spontanément que les femmes se sont adaptées à une tâche nouvelle, à laquelle la plupart du temps rien ne les avait préparées, et sans qu'il y eût à cet effet aucune obligation légale, mobilisation civile ou mesure administrative. Elles auraient pu, se contentant de leur allocation, se laisser dépérir : elles ont préféré refaire courageusement leur vie et, par surcroît, elles ont assuré celle de la France.

Nos écrivains et orateurs ont maintes fois, et à juste raison, loué le rôle joué pendant la guerre par la femme française qui, renonçant à toutes ses habitudes de vie, s'est consacrée exclusivement aux nouveaux soucis des temps ; mais on peut dire que la même tâche a été assumée par les femmes des autres pays. Par contre, ni aux États-Unis, ni en Angleterre, ni en Italie, une collaboration aussi importante à la vie économique du pays n'a été accordée par le travail féminin, librement, sans aucune intervention de la loi. Ce spectacle, en vérité, pour qui sait voir, témoigne à la fois des dures épreuves que notre pays a subies et de la valeur physique et morale de celles qui, par leur volonté, ont su en triompher.

Notre sympathie ne saurait oublier, cependant, tous ceux et toutes celles qui, malheureu-

sement, n'ont pu se refaire une vie nouvelle. Victimes trop nombreuses de la double crise de l'appel aux armes et de la vie chère, elles sont comme le tribut forcé de la France dans le grand bouleversement de la guerre.

CHAPITRE II.

LES MISÈRES CAUSÉES PAR L'INVASION : LES RÉFUGIÉS.

La grande misère de la Terre de France est celle qui accable les malheureuses populations de nos départements traversés ou occupés par l'ennemi. Nous avons voulu rappeler tout d'abord les épreuves subies par la France entière et supportées par tout son peuple, qui forment en quelque sorte le cadre commun de nos douleurs nationales : mais que sont-elles, en vérité, à côté des souffrances indicibles des régions de France que l'ennemi a envahies ?

Réfugiés, évacués, bombardés, rapatriés, occupés, nos compatriotes de ces régions ont ajouté d'émouvants chapitres à l'histoire des calamités de la guerre. Quelques images saisissantes rendent tangible leur détresse : les grandes migrations des premiers jours de septembre 1914, la fuite des évacués de Verdun, l'arrivée à Annemasse des rapatriés civils de la France occupée, le sinistre chemin des ruines,

aux confins des Vosges ou de l'Argonne, la vie lamentable des populations sous le joug, mi-otages, mi-captives... Ces visions, en fixant le souvenir, ajoutent à l'intelligence du malheur le sentiment de sa profondeur.

... C'est le dimanche 6 septembre 1914. Le gouvernement est à Bordeaux depuis le 2. Paris vit dans une atmosphère de silence et de calme ; un majestueux recueillement plane sur toute la ville ; l'ombre des nuits sans lumière transfigure la cité dont la Seine ne reflète que l'obscure silhouette. A l'Est, la bataille qui doit décider du sort de Paris a commencé la veille. C'est à cette date que les avant-gardes allemandes ont poussé le plus loin : leurs pointes ont dépassé Coulommiers et Provins et ont même atteint Juvisy. A Melun, Fontainebleau, Montargis, les routes de l'Ile-de-France, de la Champagne et de l'Artois rejoignent les artères qui, de Paris, conduisent au centre de la France. J'ai suivi, ce jour-là précisément, une de ces routes, de Paris à Moulins : inoubliable spectacle !

Nous avons tous lu dans l'histoire de France les récits de ces tragiques périodes qui nous représentent les populations saisies d'effroi par la crainte de l'invasion, la peur des Barbares, des Bourguignons, des Cosaques, des Prussiens. Or, voici que se renouvelle ce drame affreux de notre histoire guerrière. Par toutes les routes et par tous les chemins, venant du Nord et de l'Est,

un flot d'êtres humains déferle et, comme un fleuve vers la mer, se dirige vers le Sud.

Ici, c'est un hameau entier qui fuit. Une vingtaine de voitures disparates, que traînent de vieux chevaux, des ânes, des bœufs, sont chargées à se rompre. Hâtivement, on a empilé ce qui a paru le plus précieux. De petits enfants sont juchés sur les hardes. Le bétail suit, attaché à l'arrière des voitures, et, à côté des animaux, marchent en silence, regardant la terre et suivant la route droit devant eux, le paysan et sa famille. Parfois, les vieux sont si fatigués qu'on les a installés sur la banquette d'avant ou dans un coin de la voiture, assis sur un panier. Et on n'entend que l'encouragement, sans cesse répété, de l'homme qui guide à l'animal qui tire.

Un peu plus loin, voici des isolés : dans la précipitation du départ, ils n'ont pu sauver qu'une voiture d'enfant, pleine d'objets, qu'ils poussent devant eux.

Devançant les autres groupes, passent deux carrioles attelées de chevaux qui, malgré la fatigue, gardent le petit trot. Toute la famille a pris place sur les banquettes. A l'arrière, on distingue des malles, des paquets, des provisions, un tonneau...

En voilà qui campent à l'orée d'un petit bois, au bord de la route. Arrivés hier soir, ils ont mis leurs bêtes à l'attache et disposé les voitures de manière à former comme un enclos. Enroulés dans des couvertures, ils ont dormi à la belle

étoile et, maintenant, au petit matin, ils se partagent quelques provisions. Plus prévoyants, ou prévenus plus tôt, ils ont emmené tout un troupeau de gros bétail et même leur basse-cour, car on voit des poules dans des caisses à claire-voie.

De petits commerçants sont partis avec leur voiture de livraison. On reconnaît leur métier et leur ville : un pâtissier de Châlons, un marchand d'Epernay, des gens de l'Aisne, d'autres de la Marne.

Le flot roule sans cesse : notre vieille terre de France perd son sang. Pour tout ce peuple qui fuit à la hâte, dans l'affolement et l'épouvante, c'est la grande brisure : celle qui arrache l'homme à sa terre. Les vieux en mourront et les jeunes pensent : « Quand pourrons-nous donc revenir ? » Sur tous les visages angoissés se lit ce drame, qui s'est joué pour des centaines de milliers de réfugiés.

En ce jour du 6 septembre, j'ai rencontré le long de la grand'route, entre Juvisy et Nevers, sur cent kilomètres, une foule plus dense que je n'avais vu la veille à Paris même, avenue de l'Opéra. Et comme j'arrivais à Moulins, le soir, débarquait en gare un convoi de pauvres gens harassés, la mine défaite, sans autre bagage qu'un paquet de hardes ou un panier de provisions, — les femmes courbées par la détresse, soutenant de la main ou portant dans leurs bras leurs enfants — deux cents êtres humains entiè-

rement désemparés, roulant comme des épaves vers l'inconnu, et que les gendarmes conduisaient vers des salles où, étendus sur la paille ou sur des couvertures, ils allaient passer la nuit avant d'entreprendre une nouvelle étape de leur vie douloureuse.

***

Du 25 août au 15 septembre 1914, sur toutes les routes venant du Nord et de l'Est comme dans les trains et sur les navires, on a pu observer le même spectacle. L'histoire notera que ce mouvement des réfugiés fut d'origine essentiellement populaire. Afin de ne pas alarmer l'opinion, le Gouvernement français fit silence sur les horreurs allemandes en Belgique ; la presse avait reçu pour consigne de n'en pas parler et, d'une manière générale, les autorités officielles conseillaient de rester. Mais la panique n'en avait pas moins gagné rapidement tout le nord de la France, créée par les récits des Belges fuyant les atrocités commises chez eux par les troupes ennemies. Elle s'accrut encore aux premières nouvelles des bombardements, incendies de villes et excès de toute sorte qui suivirent la bataille de Charleroi.

Il m'est arrivé, en m'entretenant avec des réfugiés, de leur demander la cause de leur départ. J'ai pu constater que seule une infime minorité, appartenant le plus souvent à la bourgeoisie riche, avait décidé à l'avance de ne pas rester.

La grande masse ne songeait pas à quitter ses champs ou sa maison ; mais les récits des premiers fuyards, transmis de bouche en bouche avec d'inévitables exagérations, avaient modifié les dispositions du plus grand nombre.

A la grande émigration d'août-septembre 1914 vinrent s'ajouter successivement : celle des Flamands de la côte belge et d'une partie des populations de nos départements du Nord et du Pas-de-Calais, lors de l'extension progressive du front depuis Soissons jusqu'à Ostende ; puis celle des habitants des villes bombardées, des cités martyres, telles que Reims, Arras, Ypres, Soissons, Pont-à-Mousson, Thann ; enfin, celle des localités situées sur la zone de feu, que l'autorité militaire fit évacuer par ordre.

Par contre, dès les derniers mois de 1914 et pendant toute l'année 1915, les réfugiés des régions libérées, par exemple depuis Meaux jusqu'à Clermont-en-Argonne et de Lunéville à Saint-Dié, se hâtèrent de regagner leur demeure, ne fût-elle plus qu'une ruine. L'amour du sol natal est si puissant que, dans une commune comme Gerbéviller, 800 habitants étaient déjà rentrés à la fin de 1915, alors que, des neuf-dixièmes des habitations, il ne restait plus que des pans de murs que le mauvais temps achevait de faire crouler. A Sermaize et à Heiltz-le-Maurupt, les premiers habitants rentrés durent vivre dans les caves, seule partie subsistant de leur demeure.

On comprend qu'il soit très difficile de déterminer avec précision l'importance totale de ces migrations puisqu'elles n'ont cessé de varier. Toutefois, on pourra en avoir une idée assez exacte en se reportant aux enquêtes faites dans la France occupée et dans la France libre.

En France occupée, le Comité hispano-américain a dû, pour la répartition des aliments qu'il distribuait, opérer une sorte de recensement de la population à secourir. D'après cette enquête, il restait à la fin de 1915, dans les dix départements français envahis, soit en totalité (Ardennes), soit partiellement (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges), une population d'environ 2.250.000 habitants. A combien s'élevait-elle avant la guerre ? La société de Statistique a évalué approximativement le chiffre des habitants correspondant à cette « amputation temporaire du territoire » à 3.255.000 [1]. La différence, soit 1.000.000, représenterait ainsi, d'une part, le nombre d'hommes mobilisés et, d'autre part, celui des civils emmenés comme captifs en Allemagne, des réfugiés et des évacués. Cette seconde catégorie comprendrait environ 750.000 personnes, si l'on estime à 8 p. 100 la

1. Nord, 1.850.000 ; Aisne, 400.000 ; Ardennes, 318.000 ; Pas-de-Calais, 280.000 ; Meurthe-et-Moselle, 150.000 ; Meuse, 80.000 ; Somme, 75.000 ; Marne, 60.000 ; Oise, 35.000 ; Vosges, 5.000.

proportion des mobilisés au moment de l'occupation.

En France libre, le Ministère de l'Intérieur a fait établir par les Préfets une statistique des réfugiés en résidence dans chacun des départements au 31 octobre 1915. Cette statistique est exacte quant au nombre des réfugiés « allocataires », c'est-à-dire considérés comme nécessiteux et touchant l'allocation spéciale de secours (1 fr. 25 par personne majeure et 0,50 par mineur); mais elle ne peut être qu'une approximation en ce qui concerne les réfugiés non assistés. Or, cette enquête fixe à 437.000 le nombre des premiers et à 283.000 celui des seconds, soit au total 720.000. Ce chiffre concordant en somme avec celui indiqué plus haut, on peut donc évaluer à 700 ou 750.000 le nombre des Français chassés de leurs foyers par l'invasion, jusqu'en octobre 1915.

Je ne crois pas, cependant, exagérer en estimant à près d'un million le nombre total des réfugiés et évacués de toutes catégories qui se trouvaient en France libre dès la fin de 1916. Il ne faut oublier, en effet, ni les 10.000 Alsaciens-Lorrains que nous avons accueillis dès les premiers jours ; ni les 160.000 Belges qui ont trouvé chez nous refuge et secours ; ni les Serbes, dont plusieurs milliers ont été recueillis par nos navires sur la côte albanaise et amenés en France ; ni les Orientaux, Juifs, Syriens, etc., dont la Corse seule a reçu un millier ; ni surtout les convois de rapatriés arrivant par l'Allemagne et les

exodes des populations du front évacuées par l'autorité militaire, lors d'opérations nouvelles ou à la suite de bombardements à longue portée destructeurs de villes, tels que ceux dont ont souffert Nancy, Dunkerque ou Belfort.

Au moment de l'armistice, le chiffre des réfugiés dépassait même certainement 1.200.000, sans tenir compte de la population qui avait quitté temporairement Paris et sa banlieue au cours du printemps et de l'été 1918, pour échapper aux tirs de canons et aux raids d'avions.



Tel est le fait dans sa brutalité : 1.200.000 êtres humains ont été chassés de leurs foyers et ont dû chercher asile dans les autres régions de France. Plus des trois quarts sont partis sans ressources, et presque tous les autres ont eu vite épuisé le peu qu'ils avaient réussi à sauver. Il ne leur est resté que leur travail — si toutefois ils en avaient la force — et l'espoir — à ceux du moins que la douleur n'avait pas abattus. Beaucoup ont laissé de l'autre côté de la ligne de feu, non seulement la maison où ils naquirent, mais des parents qui n'avaient pas pu ou voulu partir et dont ils furent sans nouvelles [1]. Déracinés par la

1. Il est vrai qu'à partir du printemps de 1916, les Allemands ont autorisé un système de cartes de correspondance avec les régions occupées, mais qui a fonctionné avec quelle lenteur et quelle irrégularité !

violence et dépouillés en fait de leurs biens, ayant subi les tortures morales de la fuite vers l'inconnu, ces réfugiés furent les épaves d'un cataclysme sans exemple en Europe depuis des siècles.

Les populations de la campagne sont sans doute celles qui ont été le plus douloureusement éprouvées. Elles n'ont rien pu emporter de ce qui constituait leur modeste fortune, et, attachées par toutes les fibres de leur être au coin de terre où leurs morts reposent, où elles-mêmes ont vécu, elles ne se sont pas accoutumées à un milieu différent. Quelqu'un qui, par ses fonctions, a dû faire procéder dans la Meuse à des évacuations forcées me disait : « Je me demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux laisser les plus vieux dans leurs maisons, exposés aux bombardements, que de vouloir les soustraire de force au danger. Combien en meurent de chagrin ! Vous ne sauriez imaginer le déchirement presque physique qu'éprouve le vieillard arraché à sa chaumière, où il finissait doucement l'existence et attendait paisiblement la mort... »

Les jeunes ont eu plus de courage, mais ils ne se sont pas mieux habitués à leur nouvelle existence. Je rendais visite, un jour, à une petite colonie de Meusiens qu'un curé énergique avait groupés dans le Midi de la France. Un ouvroir, qu'il avait organisé, faisait travailler les femmes et les jeunes filles réfugiées et leur assurait ainsi le moyen de vivre ; leur logement était con-

venable ; les habitants du lieu, contrairement à ce que l'on a parfois noté ailleurs, se montraient bienveillants et secourables ; enfin, ce pays est beau, le climat doux et le ciel riant. C'est pourquoi, en m'entretenant avec le curé, je lui disais : « Dans votre malheur, vous êtes quand même des privilégiés, et vos protégées, qui ne se sentent pas isolées, doivent avoir plus de patience... » Il me répondit : « Ah ! Monsieur, nous ne pouvons nous y habituer à ce soleil ! Il nous rend malades, et nous dépérissons... Tout est si différent de chez nous ! Nos pensées vont sans cesse vers nos villages et l'attente nous paraît dure. Nous n'avons à nous plaindre de personne, et cependant nous nous sentons fatigués et découragés. Si vous saviez combien de femmes, parmi celles qui sont ici, n'ont plus qu'un désir : pouvoir mourir chez elles, dans leur maison ou dans leur cave retrouvée !... »

A cette souffrance morale s'ajoutaient les épreuves matérielles que l'on devine, car presque tous les réfugiés étaient pauvres et ne pouvaient compter pour vivre que sur leur travail, quand ils en étaient capables, et sur l'assistance. Qui donc s'étonnera si ces familles, privées de leur chef, qui le plus souvent était aux armées, si ces femmes et ces enfants, livrés à eux-mêmes et sans soutien, ballottés au gré des événements, accablés du coup qui les frappait, demeuraient comme prostrés sous le poids de tant de malheurs !

CHAPITRE III.

LES ÉVACUÉS.

La grande migration de réfugiés commencée à la fin d'août, et qui s'est poursuivie pendant tout l'automne de 1914, ne s'est heureusement pas renouvelée en France depuis lors ; mais certaines évacuations, que les événements de guerre rendaient nécessaires, ont sans doute été plus cruelles encore. Effectuées sur l'ordre du commandement militaire, ce n'est généralement qu'au dernier moment, sous la pression des circonstances et dans les cas d'absolue nécessité, que l'armée s'est décidée à arracher d'autorité du sol natal une population civile qui, souvent, eût préféré demeurer exposée au péril que de partir.

Il y a eu trois grandes évacuations depuis 1915 : dans la région de Verdun, en février 1916, quand l'armée allemande lança sur ce front son offensive qui dura six mois ; dans la Somme, à partir du 21 mars 1918, et enfin dans l'Aisne, l'Oise et la Marne, en mai 1918. Les deux dernières présentèrent ce caractère particulière-

ment tragique de frapper des populations qui avaient déjà subi les horreurs d'une première invasion et qui, retournées dans leurs villes ou leurs villages, avaient entrepris de reconstruire leurs maisons, cultiver leurs terres abandonnées, reconstituer leurs troupeaux, en un mot faire renaître la vie dans des régions que les armées allemandes avaient systématiquement dévastées.

Noyon, Chauny et Coucy, Roye, Lassigny et Nesle, Ham, Péronne et Bapaume, Albert, Rosières et Ribécourt, et toutes les campagnes environnantes commençaient à renaître, — grâce au triple effort de leurs énergiques populations, de l'armée et l'administration qui fournissaient leur concours, et de la charité privée, — lorsqu'en trois jours, les vagues ennemies les submergèrent à nouveau, contraignant les habitants à une évacuation hâtive et ruinant leurs espoirs.



L'évacuation de la population de Verdun fut peut-être la plus impressionnante par les souffrances physiques qu'elle engendra. Témoin et acteur de ce drame, j'en peux rappeler les actes douloureux.

La bataille de Verdun commença, on le sait, le 21 février 1916, par une offensive violente et subite des Allemands. Aussitôt que les autorités militaires se furent rendu compte de l'intensité

de la lutte, elles décidèrent que toute la population civile, au nord d'abord, puis à l'ouest et à l'est de Verdun, ensuite dans la ville même et au sud, serait évacuée afin de la soustraire au bombardement continu. On dut également renvoyer à l'arrière les nombreux réfugiés originaires d'autres régions, qui étaient venus chercher asile dans le pays au sud de Verdun.

Cette évacuation nécessaire de la population civile dura une vingtaine de jours, du 21 février au 15 mars, et porta sur un contingent d'environ 15.000 femmes, enfants et vieillards. Elle fut particulièrement pénible, en raison des circonstances et de l'époque de l'année.

La migration de fin août 1914 s'était effectuée sous un ciel radieux, que tempérait l'approche de l'automne, et les évacués avaient pu, en cours de route, camper à la belle étoile sans avoir à souffrir de la rigueur de la température. L'évacuation de Verdun, au contraire, eut lieu à la fin de février, et, la région étant sillonnée de troupes et de camions, les nécessités militaires obligèrent la Prévôté à faire passer la population civile uniquement par les chemins vicinaux et à lui assigner des itinéraires détournés. Il en est résulté, dans bien des cas, que ces évacués, qui avaient à marcher une cinquantaine de kilomètres pour se rendre de Verdun à Bar-le-Duc (point de concentration d'où ils étaient ensuite envoyés, par chemin de fer, dans les régions de France désignées pour les hospi-

taliser), mirent jusqu'à cinq jours pour franchir cette distance.

Sans doute, dans la mesure du possible, les camions militaires qui revenaient à vide de la zone de feu recueillaient sur la route les femmes, enfants et vieillards ; mais le plus grand nombre des évacués, et notamment tous ceux qui emportaient le moindre bagage, ne fût-ce que l'habituelle petite voiture d'enfant, durent faire presque tout le trajet à pied. Il leur fallut marcher de deux à cinq jours, sur des routes défoncées, dans la boue glaciale, au milieu des rafales de vent et de neige. Femmes traînant des grappes d'enfants, vieillards arrachés à leur chaumière où ils eussent sans doute préféré mourir, pauvres gens chassés de leur demeure par un bombardement terrible dont l'angoisse les oppressait encore, cheminaient lentement sur cette voie doublement tragique de Verdun à Bar-le-Duc. Ils n'avaient pour s'alimenter que ce que pouvaient leur donner nos soldats et l'Intendance, c'est-à-dire du pain et le surplus de la nourriture des troupes.

Prévenus, un peu tard malheureusement, par les autorités débordées, nous pûmes cependant, au service de secours que je dirigeais, transporter et concentrer à Bar-le-Duc le ravitaillement utile et établir dans les ruines de Beauzée un poste de secours, le premier de ce genre. A Bar-le-Duc même et dans le département, les objets de première nécessité étaient devenus presque introu-

vables, car le flot des régiments envoyés de tous les points du front pour défendre Verdun avait rapidement épuisé les stocks.

Les malheureux évacués, en arrivant à Bar, étaient dirigés sur le marché couvert dont la toiture les protégeait des intempéries, mais où le vent pénétrait librement par les côtés. Des toiles avaient été tendues pour abriter du froid très vif ces pauvres gens. Une cuisine était installée, où des personnes de bonne volonté distribuaient chaque nuit, aux convois arrivants, de la nourriture et des boissons chaudes. Une grande partie du sol avait été garnie de paillasses et de couvertures pour que ces malheureux pussent dormir et se réchauffer un peu.

Quel lamentable spectacle, cependant, que les centaines d'émigrés parqués dans ce marché, où ils venaient d'arriver dans la nuit et sous la bise ! Les enfants, surtout, se serraient frileusement les uns contre les autres, tandis qu'une toux incessante secouait leur petite poitrine... Les plus faibles parmi les vieillards durent être hospitalisés à Bar-le-Duc, où plusieurs même succombèrent à l'épuisement physique et moral.

Après une journée d'arrêt à Bar-le-Duc, tous les évacués étaient envoyés dans le Sud de la France ; mais il semble que, jusqu'au dernier moment, aucune épreuve ne devait leur être épargnée. Ceux qui avaient fui en emportant leurs maigres hardes sur une petite carriole ou une voiture d'enfant furent obligés d'aban-

donner ces véhicules, que l'on se refusait à transporter et qui demeurèrent par centaines aux abords de la gare, où sans doute ils furent définitivement perdus pour eux.

Entre autres souvenirs émouvants, l'évacuation de Verdun évoque toujours en moi celui de notre voyage à Beauzée, village situé à mi-chemin entre Verdun et Bar. Une épaisse couche de neige recouvrait le pays, les rafales nous fouettaient avec violence, cachant l'horizon. Sur la grand'route, la chaîne sans fin des autos-camions se déroulait avec une régularité mécanique : tous les trente mètres une voiture, et pendant des semaines entières, de jour et de nuit, il en fut ainsi sur une distance de cent kilomètres. Image saisissante de la guerre moderne, « cette guerre des machines » !

Après avoir lutté péniblement contre la tempête, nous arrivâmes enfin sur la grand'place de Beauzée. Les maisons qui l'entouraient ne formaient plus que des amas de décombres entre des pans de murs ; à peine, çà et là, quelques façades trouées tenaient-elles encore debout, par un prodige ; l'église s'était écroulée. Beauzée marqua en effet, aux grands jours de la Marne, en septembre 1914, le point extrême de l'avance des armées allemandes, qui cherchaient en cette région à encercler Verdun et l'armée du général Sarrail. Nous découvrîmes cependant une grange à peu près intacte : c'est là que fut installé le poste de secours, où les évacués rece-

vaient à leur passage du bouillon, du lait, du pain, de la viande de conserve.

Toute la guerre vivait en ce lieu : la glorieuse victoire d'hier, la lutte terrible d'aujourd'hui, les destructions barbares de l'envahisseur, la tragique angoisse des nouveaux évacués. Là, plus qu'ailleurs peut-être, nous avons senti avec une émotion poignante « la grande pitié de la terre de France ».

La nuit suivante, revenu à Bar, j'assistai à l'arrivée d'un convoi d'émigrés de Troyon. En tête, le curé se dépensait sans compter, veillant sur tout son monde, le disposant au mieux, s'informant de la santé de chacun, s'occupant des enfants malades. J'appris qu'il faisait ainsi depuis plusieurs jours l'office de convoyeur moral, retournant de Bar-le-Duc à Troyon pour en ramener la population, que réconfortaient son calme, son énergie et sa bonté.

Des heures aussi effroyables ont laissé une empreinte ineffaçable chez les populations évacuées. Si, pour symboliser la lutte épique des deux armées, on évoque parfois « l'enfer de Verdun », il y eut aussi, pour ces 15.000 êtres faibles et sans défense fuyant l'envahisseur, l'enfer de la route de Verdun !

CHAPITRE IV.

LES POPULATIONS BOMBARDÉES.

Entre les régions françaises occupées par l'ennemi et celles de l'intérieur, il existait, en arrière de notre front, une large zone qu'on peut dénommer la France bombardée. Au cours de cette guerre, l'Allemand a systématiquement fait table rase des anciennes distinctions entre villes fortifiées et villes ouvertes ; il a eu pour règle, au contraire, de faire le plus de mal possible à la population civile, afin de la terroriser et de la détruire. Aussi loin que pouvaient atteindre ses canons et ses avions, son plan a été la dévastation. C'est ainsi que, tout le long des lignes, les villes et villages ont dû subir l'épreuve continue du bombardement. Leur population, que l'on a si justement appelée « les civils du front », est demeurée au foyer et n'a cessé de vaquer à ses occupations. On a fait la classe dans les caves, dit la messe sous les voûtes des abris, transporté les bureaux des mairies dans les sous-sols. Chaque jour, on apprenait qu'une maison s'était écroulée, qu'une femme avait été blessée par un éclat

d'obus, un enfant tué par une bombe d'avion ; mais la vie continuait.

De ces cités, beaucoup ont vu passer, au début de la guerre, les hordes allemandes, dont elles jalonnent la route, à travers les Vosges ou l'Argonne, comme un sombre chemin de ruines ; mais, déjà, ces hameaux, ces bourgades, ces villes renaissent, grâce à l'énergie de leurs habitants, qui viennent peu à peu reprendre leur place au pays. En parcourant cette ligne de deuil, on se rend mieux compte des pertes subies et des souffrances endurées par la population française.

Là existaient autrefois des agglomérations populeuses et prospères, aujourd'hui en partie ou même totalement détruites. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, Hazebrouck, Dunkerque, Calais, Bailleul, Béthune, Douai, Lille même, sont gravement atteintes ; d'Armentières, de Lens, de Vimy, il ne reste que l'emplacement ; Arras est transformée en nécropole. En Picardie et dans l'Oise, Albert, Bapaume, Ham, Nesle, Guiscard, Péronne, Montdidier, Lassigny, Roye, Noyon, Chauny, Coucy, Rosières, Ribécourt ne sont plus que des squelettes de villes ; Amiens et Compiègne ont aussi beaucoup souffert. Au delà de l'Aisne, de Soissons à Reims par Braisne et Fismes, de Château-Thierry à Dormans, de Reims à Verdun par Sainte-Menehould et Clermont-en-Argonne, tout a été ravagé et réduit en amas de décombres. Quelle somme formidable de pertes matérielles, de misères physiques

et de tortures morales représentent ces cités mortes, ces villes martyres !

Il faudrait tout un livre pour retracer les douleurs stoïquement supportées par chacune d'elles. C'est ainsi que Reims qui, à la veille de la guerre, comptait plus de 100.000 habitants et possédait une industrie et un commerce des plus florissants, s'est trouvée sous le feu des canons ennemis pendant quatre années entières, de septembre 1914 à septembre 1918. Chaque fois qu'il subissait un échec, l'Allemand se vengeait en bombardant cette ville. A chacune de mes visites, je voyais s'étendre la zone dévastée par les obus : maisons et édifices publics écroulés, cathédrale et hôtel de ville lentement défigurés par le fer et le feu. Cependant, une population d'une dizaine de mille âmes persistait encore, aux premiers mois de 1918, à demeurer dans cette ville en ruines, nuit et jour bombardée.

Soutenue par le courageux exemple du maire, le Dr Langlet, de ses conseillers municipaux, du cardinal Luçon, elle menait une vie de catacombes, et il fallut une nouvelle avance des Allemands, rendant nécessaire la complète évacuation de Reims, pour forcer ces intrépides habitants à abandonner leur ville.

***

Plus à l'Est, les populations de Lorraine et d'Alsace eurent à subir l'invasion du premier

mois de la guerre ; puis, cette partie du front s'étant stabilisée dès septembre 1914, il y eut une période d'accalmie, bientôt suivie de bombardements, par l'ennemi, des villes ouvertes, depuis Nancy jusqu'à Thann.

Cette région est d'ailleurs le glacis naturel de la défense française contre les attaques allemandes, et ses habitants, de Belfort à Longwy, se savaient exposés aux premiers coups. Ils n'en demeurèrent pas moins dans leurs villes et villages, et c'est là qu'au début d'octobre 1914, je recueillis sur place les premiers témoignages de la dévastation ennemie, dont je retrouve quelques détails sur mon carnet de route.

Au mois d'août 1914, l'offensive française se prononça vers Colmar en Alsace et vers Sarrebourg en Lorraine, dans le même temps où elle s'engageait en Belgique. Notre offensive fut arrêtée, par le nombre et des circonstances particulières, à Mulhouse et à Morhange aussi bien qu'à Charleroi. Mais tandis que notre retraite, au Nord, laissait pénétrer les Allemands jusqu'à la Marne, à l'Est ils furent arrêtés, devant Dannemarie et Thann en Alsace, devant la Moselle en Lorraine. En Alsace, nous n'avons jamais cessé de tenir le sud du pays, et nos tranchées au delà de Dannemarie et de Thann ont été la meilleure protection de Belfort, dont elles constituaient comme une défense mobile.

En Lorraine, l'attaque allemande fut des plus vives. Après la malheureuse affaire de Sarre-

bourg, le 20 août, les Allemands se crurent définitivement vainqueurs et ils tentèrent de percer nos lignes par la fameuse trouée de Neufchâteau, entre Epinal et Toul, en franchissant le Madon vers Mirecourt et la Moselle vers Charmes.

Maîtres de Lunéville et de toute la région, les régiments allemands s'avancèrent, le 24 août, pleins de confiance, en rangs serrés, fifres en tête ; ils traversèrent la Meurthe grossie de la Mortagne et se dirigèrent vers la Moselle. Mais, dans la nuit, les généraux Dubail et de Castelnau avaient réuni et transporté sur les hauteurs de Bayon et de la côte d'Essey toute l'artillerie qu'ils avaient pu trouver. L'armée allemande, massacrée à bonne distance, fut arrêtée net, et c'est ce que l'on appelle dans le pays la « victoire de Bayon ». Elle est d'une importance capitale dans l'histoire de cette guerre, car si, après Sarrebourg, les Allemands étaient passés par la trouée de Charmes-Mirecourt-Neufchâteau, notre aile droite eût été tournée et les derrières de la grande armée du Nord-Est gravement menacés.

Les jours qui suivirent le 24 août, une lutte sans trêve ne permit pas aux Allemands d'avancer d'un pas, et, après le 6 septembre, la victoire de la Marne fit sentir son contre-coup en Lorraine : les Allemands évacuèrent les territoires de Saint-Dié-Lunéville pour ne plus tenir, au sud de Nancy, que des parcelles infimes du sol français. La solidité de nos lignes d'Alsace, la vic-

toire de Bayon et l'admirable résistance du Grand-Couronné de Nancy ont assuré notre barrière de l'Est, sauvée par l'armée de Castelnau et de Dubail.

Après la victoire de la Marne, le combat devint quotidien sur cette ligne Nancy-Dannemarie, et c'est par cette résistance tenace et héroïque que fut assurée la sécurité de notre sol et celle de l'aile droite de notre grande armée. Elle a nécessité, il est vrai, de douloureux sacrifices.

La plaine d'Alsace et le plateau lorrain ont été à nouveau les témoins de la lutte séculaire entre les deux civilisations, et à leur surface on peut suivre les fastes de cette histoire d'hier : des tertres modestes ou immenses jalonnent le sol ; une baïonnette ou un képi, un drapeau ou une grossière croix de bois arrêtent le regard du passant, et la charrue du paysan les respecte ; les branches des arbres sont déchiquetées ; les obus ont creusé leurs « marmites », et, le long de la route, les tombes portent des fleurs.

Entre deux combats, des cérémonies à la mémoire des morts sont célébrées en plein champ. J'ai assisté à celle du dimanche 11 octobre 1914, entre Gerbéviller et Moyen, sur les hauteurs du plateau lorrain. La veille, à Gerbéviller même, au milieu des ruines de la petite ville, dans sa maison seule épargnée, la sœur Julie, citée à l'ordre du jour de l'armée pour son dévouement pendant les jours tragiques de la fin d'août, avait invité M. Maurice Barrès, avec qui je

voyageais, à venir saluer d'un dernier adieu les morts de Lorraine.

Les nuages pleins de pluie, la brume épaisse au milieu de laquelle nous venions de faire le pèlerinage des villages incendiés, s'étaient dissipés. Une atmosphère limpide et calme nous apportait les sonneries funèbres des clochers qui se devinaient vers l'ouest. A l'est, le son lourd du canon retentissait à intervalle régulier. Le soleil d'octobre auréolait l'autel improvisé, les drapeaux et la grande croix de bois au pied de laquelle trois cents morts reposaient, sous le tertre allongé.

Sœurs de Gerbéviller, soldats du cantonnement voisin, paysans survivants des villages incendiés, tous sont là autour du prêtre-soldat qui célèbre la messe pour les morts, auprès du missionnaire inconnu et de M. Maurice Barrès, qui disent les paroles d'espérance dont ces morts sont le gage. Et derrière l'autel, dans un pli du terrain, Gerbéviller laisse voir la silhouette tragique de ses deux cents maisons brûlées à la torche et de son clocher à moitié abattu par les obus, qui ont dessiné, dans la tour de l'église, une sorte de gigantesque croissant de pierre en place de la croix disparue.

Rien alors ne semblait devoir dépasser en horreur les ruines de ces villages lorrains, accumulées en quelques jours par une horde barbare. En quittant Saint-Dié, voici d'abord, non loin des lignes ennemies, une belle villa qui domine

la vallée : il n'en reste que la façade branlante ; les gens du pays affirment qu'elle a été brûlée à la main. A Saint-Dié même, deux quartiers ne sont plus qu'un amas de décombres. Nous suivons ensuite la vallée de la Meurthe : tous les villages ont été victimes du feu. Raon-l Etape raconte les assassinats allemands, et les dix sœurs qui soignaient encore à cette époque les blessés ennemis nous disent les brutalités des occupants et leurs fusillades dans la brume ; le maire nous conduit à l'église, où tout a été systématiquement pillé, détruit et finalement incendié. Le même spectacle de maisons éventrées et brûlées se présente aux yeux à Saint-Michel, à Nompatelize, à Baccarat et dans toute la vallée.

Que vous traversiez ensuite, au milieu des tranchées allemandes, le col de la Chipotte ou le village de Domptail, que vous entriez dans la vallée de la Mortagne, à Rambervillers à Saint-Pierremont, à Gerbéviller, partout c'est la même vision. Mais le triomphe de la mort s'est affirmé à Noményy, au nord de Nancy, et plus encore peut-être à Gerbéviller.

Devant cet important village, une section d'admirables chasseurs avait tenu toute la journée contre des forces énormes ; le soir venu, ayant accompli leur mission, ils se retirèrent dans la nuit vers les lignes françaises. Derrière eux, furieux de la résistance rencontrée, s'avancent alors de véritables brutes déchaînées.

L'ordre est donné de mettre le feu aux habitations, et les torches incendiaires sont encore là comme témoignage, ainsi qu'un certain nombre de capsules fusantes employées pour activer l'œuvre de destruction. Mais, auparavant, les soldats ont organisé systématiquement le pillage et, le soir, quand tout est fini, ils reviennent encore pour vider les caves. Entre temps, ils assaillent la population, et il faudrait un Mirbeau pour décrire le « Jardin des Supplices » infligés à la population, hommes et femmes, de ce malheureux village. Seule la maison de sœur Julie, transformée en ambulance, est restée debout : courageusement, la religieuse s'est interposée entre les blessés agonisants et les officiers qui, nous dit-elle, pénétraient dans l'hôpital comme à l'assaut, tenant d'une main un poignard et de l'autre un revolver. Ils découvrent et menacent les malheureux blessés, mais n'osent les achever devant l'attitude énergique des sœurs.

Chaque village raconte sa tragique histoire. Certains de ces récits dépassent l'imagination par le raffinement de cruauté qu'ils révèlent. A Woivre, par exemple, les Allemands saisissent le curé, qu'ils accusent d'espionnage pour avoir conservé chez lui une carte plantée de petits drapeaux marquant les lignes ennemies. Ils l'emmènent et lui annoncent qu'ils vont le fusiller. Chemin faisant, une femme voit passer le cortège et intercède auprès du chef : on la

saisit pour lui faire partager le sort du curé. Plus loin encore, un vieil homme supplie qu'on fasse grâce aux condamnés : on le prend à son tour et on les entraîne tous les trois hors du village en leur annonçant leur exécution. Le prêtre, debout entre ses deux compagnons à genoux, chante alors le *Libera nos Domine*. Le peloton tire : il tombe mortellement frappé, mais les autres sont épargnés ; les soldats avaient ordre de ne viser que le prêtre, et on a seulement voulu donner aux villageois une leçon à l'allemande !

Pires encore, peut-être, que les souffrances des populations lorraines, ont été celles des populations alsaciennes qui ont subi le flux et le reflux des armées. De septembre 1914 jusqu'au moment de l'armistice, 60.000 Alsaciens, habitants des trois vallées de Thann, Masseva x et la Largue, en territoire annexé par l'Allemagne en 1871, ont vécu sous l'administration française. Au mois d'octobre 1914 et l'année suivante, j'ai eu l'occasion de parcourir cette région et de m'entretenir avec les gens du pays.

La vallée de Thann, dont les noires sapinières et les herbages humides s'étendent depuis Krüth et Urbis jusqu'à Vieux-Thann, était tout entière entre nos mains, reliée à la France par le col de Bussang et, quand les neiges obstruaient cette voie, par la « route Joffre » menant à Belfort.

Cette vallée a beaucoup souffert de la guerre. Dans un de ses villages, un industriel, M. S...,

me disait : « Vous avez pu voir que, dans cet admirable cadre de la nature, des usines ont été construites à chaque kilomètre : elles font le filage ou le tissage du coton, l'impression, la tannerie, etc. La guerre a provoqué dès le premier jour un chômage absolu. Puis les Français sont venus, et en même temps sont parties la plupart des autorités allemandes : maire, instituteur, fonctionnaires, nous laissant sans ravitaillement et même sans argent, car nos communes et nos populations ouvrières ont leurs économies ou leurs réserves placées en valeurs allemandes et dans les caisses d'épargne allemandes. Comment aller les chercher ?... D'autre part, le ravitaillement habituel par la plaine d'Alsace était impossible. Que faire ?... Par bonheur, les Alsaciens sont gens d'initiative : trois grandes maisons de la vallée se sont donc entendues et ont assumé la responsabilité du ravitaillement des trois secteurs par la voie du col de Bussang. Des banques nous ont consenti quelques avances, les autorités militaires françaises nous ont aidés, et nous avons ainsi empêché le pays de mourir de faim. En somme, nous avons fait nos affaires nous-mêmes, et c'est pourquoi, j'espère bien, termine M. S..., que dans la nouvelle Alsace on jugera les Alsaciens bons administrateurs de leurs intérêts. »

Nous descendons la vallée, où les gros villages se succèdent tous les deux ou trois kilomètres. Un peu avant Thann, nous atteignons une villa,

d'où l'on découvre, d'un côté, les pentes vertes que dominent les ballons déjà sous la neige et, de l'autre, la porte vers la plaine d'Alsace, qui apparaît comme une trouée lumineuse entre les sapins. Là, en l'absence de son mari, Mme S... vit avec sa jeune fillette ; elles tricotent pour les soldats français et sont désolées que leur éloignement des centres les empêche de loger un officier. Et la mère ajoute : « Nous avons toujours maintenu ici l'esprit français par notre présence ; la force économique de nos usines a contre-balancé la force politique du pouvoir ; mais il faut bien dire que nous n'espérions plus. Aussi, après trois mois écoulés, quand je vois ici un pantalon rouge, je me demande encore si je ne rêve pas... »

Puis, elle nous dit le grand malheur des pauvres gens : « Les principaux patrons continuent bien de payer aux ouvriers ou à leurs femmes, soit la moitié ou le tiers de leur salaire, soit une somme déterminée par tête d'adulte ou d'enfant ; mais combien de temps cela pourra-t-il durer ? et après ne sera-ce pas la misère noire ?... Heureusement, continue Mme S..., la France a eu un beau geste : elle vient d'assimiler les femmes d'Alsaciens aux femmes de Français et les fait bénéficier dans les mêmes conditions de l'allocation aux familles des mobilisés. Cette mesure s'applique du reste à toutes, que leur mari serve dans les rangs français ou ait été contraint de partir dans l'armée allemande. Bien mieux, au lieu de ne donner que l'indemnité



1 2 3 Photo *Illustration*

Le Service religieux des soldats tués pour la défense de Gerbéviller.

1. Sœur Julie. — 2. M. Gabriel Louis-Jaray. — 3. M. Maurice Barrès.

allemande (9 marks par mois, plus 6 marks par enfant), on leur verse l'indemnité française, beaucoup plus forte (1 fr. 25 par jour, plus 0,50 par enfant). Cette générosité va nous aider à supporter les heures d'épreuves que traverse l'Alsace. En même temps, d'ailleurs, la charité française est venue jusqu'à nous et s'est fait apprécier des Alsaciens éprouvés par la guerre. »

Au village de X..., je rencontre l'Alsacien que, par un geste symbolique, le généralissime Joffre a embrassé, il y a quelques jours, à Thann : « Nous sommes bien heureux, je dois vous le dire, d'avoir enfin un préfet français. C'est pour nous — comme la parole du général sur « l'union indissoluble » — l'assurance que nos inquiétudes doivent disparaître. Nous étions soucieux. maints bruits couraient, venus on ne sait d'où ; aujourd'hui nous voici réconfortés. Vous avez vu, en gare de Wesserling, le train des maires d'Alsace, organisé pour les amener à Thann saluer le premier administrateur français. Vous ne sauriez croire combien ces manifestations ont raffermi la confiance en vos armes.

« Maintenant, ajoute-t-il, il s'agit pour la France d'administrer avec prudence ce pays et de savoir réserver aux Alsaciens une grande place dans l'administration de leur province. Ne les écartez pas trop vite : faites un triage, sans doute, mais ne rejetez pas comme forcément traître ou suspect tout homme qui, par exemple,

a été fonctionnaire allemand. Pensez à ce que fut notre histoire, quarante-quatre ans durant : après la période de protestation violente vint la période du silence ; puis est arrivée à l'âge d'homme une jeunesse qui avait fait ses études en Allemagne, mais dont l'esprit réaliste a voulu avant tout sauvegarder l'Alsace. C'est grâce à elle, ne l'oubliez pas, que vous retrouvez véritablement l'Alsace et non pas une province allemande. Ces jeunes gens ont gardé fidèlement la devise : « Allemand ne daigne, Français ne puis, Alsacien suis » ; ils ont lutté pour l'autonomie et revendiqué pour eux-mêmes les fonctions publiques d'Alsace. Ne repoussez donc pas, de parti pris, tous les fonctionnaires et distinguez entre ceux qui ont servi l'Allemagne et ceux qui ont servi uniquement l'Alsace. »

Le fin clocher de Thann est encore intact et, sur la grand'place, les voitures régimentaires s'alignent devant la mairie. Un poste de soldats y est installé et le drapeau français flotte sur ce vieux bâtiment ; des gamins délurés observent le va-et-vient et cherchent une occasion de montrer qu'ils savent quelques mots de français. On vient de nommer une nouvelle commission municipale : c'est un Alsacien d'avant la guerre qui la préside, et il parle français avec l'aisance du vieux temps. Il s'inquiète surtout, pour l'instant, de l'état de ses finances : « Pensez, me dit-il, que nous devons distribuer 600 soupes par jour et que nous dépensons 8.000 francs par mois

pour donner du pain aux indigents ! Personne, ici, ne supposait que la guerre durerait aussi longtemps, et nous sommes à bout de ressources.»

De Thann, nous montons, en longeant la plaine d'Alsace, jusqu'au Signal de Rödern. Le dernier poste de cavalerie, caché dans un chemin creux, est dépassé ; à un carrefour, une auto veille ; la dernière sentinelle double est laissée sur la route. Les avant-postes ainsi franchis, nous traversons le village de Rödern, demeuré inoccupé entre les deux armées. De la côte, la vue est admirable : tout près, ondule un pli de terrain où se cache la tranchée allemande et au delà duquel Cernay et Mulhouse s'aperçoivent ; au loin, la dernière clarté du jour se reflète dans le Rhin ; dans la brume du soir, quelques lueurs se dessinent à l'horizon, reflets des villes d'Alsace qui demain seront nôtres. Au Signal, nous trouvons un nouveau poste, puis des cyclistes, et une grand'garde qui aménage dans la forêt une bicoque de planches.

Par Sentheim, nous gagnons la paisible vallée de Massevaux, au pied du ballon d'Alsace. Ici, les villages se touchent et semblent dormir : voici d'abord Massevaux, avec ses rues étroites et ses ruelles enchevêtrées ; voici Sickert, Niederbruck, Kirchberg ; voici la petite église d'Oberbruck dont on ne voit, de la route, qu'un mur avec son horloge et, devant, la guérite du factionnaire français ; voici enfin Dollern et, tout au fond de la vallée, Sewen avec sa jolie

fontaine où se regarde, à l'instant où je passe, un de nos soldats.

Au village de X..., je rends visite à M. V..., un des riches bourgeois de la vallée. Trois générations sont réunies dans la grande pièce tranquille où je suis reçu : les « anciens » ont dépassé la soixantaine ; premiers artisans de la fortune familiale, ils continuent à porter le même costume désuet et ils ont gardé leur accent un peu lourd. Une jeune femme, leur fille, semble une Parisienne, et cependant elle a toujours vécu en Alsace. Son mari a pu s'enfuir et éviter de servir l'Allemagne ; elle-même se consacre à l'éducation de sa fillette qui, très sage, est précisément occupée à tracer sur un cahier des jambages de mots français.

Vraiment, cette bourgeoisie a su maintenir les traditions alsaciennes et françaises. Il en est de même du vieux clergé ; mais le jeune est tout autre. A X..., le curé est un camarade de collège de mon compagnon ; il cause à cœur ouvert : « Les vieux comme moi, dit-il, ont connu la France et l'aiment ; les jeunes l'ignorent ; ils ne sont pas hostiles, ils sont neutres. Elevés à l'Université et non plus au Séminaire, recevant de l'Etat allemand d'importants traitements, ils sont inquiets de l'avenir et craignent l'hostilité du personnel administratif français ; ils cherchent leur devoir d'Alsacien et de catholique. Il appartient à la France, conclut le vieux curé, de les tranquilliser et de les amener à nous. »

Et comme je lui pose cette question : « Dites-moi, en toute franchise, s'il y a dans votre paroisse des gens qui, au fond de leur cœur, regrettent le régime allemand », il me répond : « Nous n'avons que très peu d'immigrés : un commerçant et quelques fonctionnaires allemands qui, pour l'instant du moins, demeurent fidèles à leur patrie. Parmi les jeunes gens alsaciens qui n'ont pas connu la France et n'ont fait que des études élémentaires au gymnase, quelques-uns sont directement intéressés au maintien de l'administration allemande parce qu'ils occupent une fonction publique modeste, comme celle d'employé de chemin de fer, garde-forestier, etc. ; mais ils constituent une infime minorité, et d'ailleurs, là aussi, il dépend de la France de se les attacher. »

Il ajoute encore : « Un fait est bien symptomatique : vous savez que les Allemands interdisaient l'enseignement du français, et c'est pourquoi nos enfants l'ignorent presque ; or, ils manifestent tous, en ce moment, un véritable plaisir à l'apprendre, et ils sont fiers de montrer qu'ils en savent déjà quelques mots. »

Depuis lors, les populations alsaciennes ont connu bien des jours sombres, mais aussi des jours lumineux. Aux heures tragiques, elles ont redouté doublement la vengeance ennemie, car à tous les maux des populations du front venait s'ajouter pour elles l'angoisse morale d'un abandon que, pour notre part, nous sentions

impossible, mais qu'elles craignaient toujours. Puis, comme Nancy et Saint-Dié, — leurs sœurs de Lorraine et des Vosges — Thann et les localités de sa vallée ont eu à subir un bombardement systématique, la destruction des villages, le départ forcé des habitants.

Et c'est ainsi que, de la mer du Nord à la Suisse, les populations civiles de l'arrière-front ont vécu, pendant des années, sous les obus, au milieu des ruines qui s'accumulaient, bravant la mort chaque jour menaçante.

CHAPITRE V.

LES RAPATRIÉS [1].

Un des caractères les plus tragiques de cette guerre aura été la disparition de toute garantie et de toute justice pour la population civile. Les hommes du XX[e] siècle réservaient le nom de Barbares aux peuples qui, jadis, ne distinguaient pas entre combattants et non combattants ; ils avaient édicté, comme une des lois de la « société des nations », certains préceptes de sauvegarde pour les femmes, enfants, vieillards qui ne participent pas à la lutte. Il fallait d'ailleurs remonter à plusieurs siècles en arrière, dans l'histoire des nations occidentales, pour retrouver des procédés semblables aux méthodes du terrorisme allemand.

Sans doute, il y a toujours eu et il y aura toujours des excès individuels. C'est pourquoi,— si les actes abominables dont l'ennemi s'est rendu coupable dans cette guerre : meurtres, viols,

1. Pour le détail, lire le livre de M[lle] Chaptal : *Rapatriés.*

incendies, vols, destructions, avaient été le fait de soldats agissant de leur propre initiative, — il aurait fallu les assimiler, du point de vue social et général, aux crimes commis en temps de paix par des malfaiteurs. Mais on a constaté, au contraire, qu'ils procédaient d'un système réglé et ordonné par les autorités allemandes elles-mêmes, qui, délibérément, voulurent être inhumaines. Nous montrerons plus loin les répercussions sociales qu'eut cette conduite et les tortures qu'elle infligea à des innocents; mais, avant d'exposer le système, voyons-en les résultats.

Annemasse est bien connu des voyageurs venant de Suisse comme la gare-frontière française où la douane se montre particulièrement sévère à l'égard des touristes. Au cours de la guerre, jusqu'en 1917, c'est par cette ville que sont arrivés les rapatriés [1], et là se sont déroulées des scènes singulièrement douloureuses.

Pendant l'hiver de 1914 et au printemps de

1. On emploie souvent l'un pour l'autre les mots de « réfugiés », « évacués », « rapatriés », pour désigner ceux qui viennent en France libre, des régions occupées par l'ennemi. Si l'on veut être précis, le mot de « réfugiés » doit s'appliquer à ceux qui ont abandonné volontairement leur foyer pour fuir l'envahisseur; « évacués », à ceux qui l'ont quitté sur l'ordre du commandement militaire français; « rapatriés », à ceux qui ont été ramenés de la France envahie par l'autorité allemande.

1915, tous les jours, deux convois de rapatriés venaient d'Allemagne, et, l'un par Schaffhouse, l'autre par Zurich, étaient dirigés sur Genève, d'où un tramway leur faisait traverser la frontière, les conduisant jusqu'à la mairie d'Annemasse. Ainsi, chaque matin, vers sept heures, et chaque soir, vers six heures, 500 Français de plus rentraient dans leur patrie. C'étaient surtout des femmes, paysannes ou habitantes des petites villes, avec leurs enfants en bas âge, quelques vieux, parfois aussi des jeunes gens ou jeunes filles, mais en petit nombre. Pour tout bagage, chacun avait son sac, son panier, son petit ballot, misérable épave sauvée du naufrage.

Dans la grande salle de la mairie, aménagée à cet effet, chaque arrivant est interrogé et sa fiche dressée. Comme un troupeau humain, les pauvres gens se sont massés dans la pièce : paysannes résignées, vieilles tout hébétées, enfants qui parfois s'amusent avec des jouets suisses. Questionnez ces rapatriés : la plupart ne sauront que répondre, ils ont trop souffert. Ce vieillard a oublié jusqu'au nom de son village ; il faut que son voisin l'indique pour lui. Cette fillette est idiote : dans ses yeux hagards, elle conserve l'image de sa maison incendiée et de ses parents assassinés, et elle répète constamment les mêmes mots épouvantés.

Et sans cesse ce drame se renouvelle : l'Allemagne, raffinant le supplice qu'elle inflige, a

pris soin, en emmenant cette population, de séparer les membres d'une même famille, et c'est ici que la tragique aventure trouve son dénouement. Depuis des semaines, parfois des mois, la mère ne sait ce qu'est devenu son enfant, la fillette est sans nouvelles de ses parents ; cette grand'mère, qui porte un bébé, ignore où sont les autres personnes de sa famille. Le moment est angoissant pour ces malheureux, car le oui ou le non de la jeune femme qui répond à leurs questions anxieuses peut leur rendre l'espoir ou, au contraire, mettre le sceau à leur détresse.

On interroge devant moi deux rapatriés : l'un, petit journaliste de province, l'autre, vieux paysan madré. Ils habitaient l'Aisne et ont été, sans qu'ils sachent pourquoi, pris dans une sorte de « rafle ». Le premier n'a même pas pu obtenir de dire adieu à sa femme ; le second, qui était en manches de chemise, n'a eu que le temps de prendre sa veste. Poussés comme du bétail, emmenés en captivité vers une destination inconnue, ne pouvant recevoir ni donner de nouvelles à leurs familles qui ne connaissent leur sort que par des voisins, on les oblige à des marches épuisantes, à peine nourris, en butte aux brutalités de leurs gardiens. Internés en Allemagne dans des camps de prisonniers civils, ils en parlent comme d'un enfer où l'on souffrait du froid, de la saleté, de la faim, des mauvais traitements, et où les plus faibles, enfants et

vieillards, ne tardaient pas à succomber : « Les bêtes, disent-ils, sont cent fois mieux traitées. » Détail saisissant : les captifs, dans un de ces camps, étaient si nombreux qu'ils n'avaient pas assez d'espace, la nuit, pour s'étendre tous ; afin d'occuper moins de place, il leur fallait se serrer étroitement et dormir couchés sur le côté ! Enfin, après quatre mois de cet affreux régime, ils avaient été rendus à la liberté et à la douce terre de France.

C'est par centaines qu'ont été recueillis de tels récits, — véritable martyrologe de la France réduite à l'esclavage. Ils révèlent de la part de l'ennemi tout un système froidement ordonné, la mise en œuvre méthodique d'une abominable institution conçue par des Barbares : celle des prisonniers civils. Que les notables d'une ville soient condamnés à la prison pour rébellion contre les ordres de l'occupant, que les hommes dans la force de l'âge et mobilisables soient assimilés à des soldats et privés de leur liberté, les lois de la guerre l'autorisent. Mais il s'agit ici de tout autre chose : les autorités allemandes avaient résolu, en effet, de procéder à des enlèvements brusques de femmes, enfants, vieillards, qu'ils conduisaient en Allemagne — comme les peuplades sauvages de l'Afrique emmènent en captivité les habitants des villages qu'ils razzient. A ces prisonniers, des sorts divers étaient réservés : certains eurent le bonheur d'être rapatriés par la Suisse dans un bref délai

de deux ou trois semaines, quelquefois même plus tôt ; d'autres, avant d'être rendus à la France, demeurèrent pendant des mois dans des camps allemands ; d'autres encore furent gardés comme otages. Ainsi, l'ennemi se proposait de terroriser les populations des régions occupées et d'émouvoir l'opinion française. En portant ses coups jusque dans la famille, il ne visait à rien moins qu'à détruire le fondement même de toute organisation humaine, et, par la démoralisation, à créer un état d'effroyable misère sociale.

D'après les observations qui ont été faites, les convois de rapatriés, pendant le premier hiver de la guerre et le printemps de 1915, se composaient surtout de femmes et d'enfants de condition très modeste, appartenant presque tous à la classe ouvrière ou paysanne, et incapables d'ailleurs de tout rendement économique sérieux. Plus tard, les Allemands rapatrièrent les vieillards des hospices, les malades, les filles de mauvaise vie. Vers la fin de 1915 et pendant l'année 1916, les convois arrivant à Annemasse amenèrent également des habitants des villes d'une situation plus aisée et même, quoique en petit nombre, des familles de la bourgeoisie qui, non sans peine, avaient pu obtenir de quitter les régions envahies. En fait, les Allemands expulsèrent de leur foyer ceux qui voulaient y rester et refusèrent de laisser partir ceux qui, au contraire, demandaient à rentrer en France

libre. Personnellement, je sais de source certaine que des familles; ne comprenant pourtant que des femmes et des enfants, ont sollicité en vain — tout au moins pendant les années 1915, 1916 et 1917 — l'autorisation de gagner la Suisse pour revenir en France. Il n'est donc pas douteux que les Allemands aient voulu retenir comme otages, dans les régions qu'ils occupaient, toute une catégorie, la plus fortunée, de la population.

On peut évaluer à cent mille environ le nombre des personnes rapatriées en France au cours des deux premières années de la guerre. Nous sommes renseignés à cet égard par les statistiques dressées à Genève par la Commission d'Etapes suisse qui, en avril 1916, donnait les chiffres suivants : du 24 octobre 1914 (date du passage du premier convoi) au 5 mars 1915, — soit en 133 jours, — 188 convois, dont 104 transportant des Français, ont traversé Genève ; du 6 mars 1915 au 31 mars 1916, — soit en 391 jours, — il y a eu 335 convois, dont 271 français. Au total, 97.753 personnes de nationalité française ont été rapatriées : 19.440 hommes, 45.834 femmes, 21.895 enfants de 4 à 13 ans et 10.584 au-dessous de 4 ans. Ces chiffres comprennent les Français qui se trouvaient en Allemagne au moment de la déclaration de guerre et qui, après avoir subi un internement plus ou moins long, ont été renvoyés dans notre pays ; leur nom-

bre ne dépasse pas d'ailleurs quelques milliers [1].

Ainsi, de 1914 à 1916, cent mille de nos compatriotes ont été enlevés, pour la plupart de force, à leur foyer. Ils ont dû abandonner tout ce qu'ils possédaient et que, le plus souvent, ils ne retrouveront plus. Beaucoup d'entre eux, et notamment les quelque soixante mille rapatriés pendant la première année de la guerre, ont subi les pires tortures morales : séparation des membres d'une même famille, isolement moral, détention rigoureuse dans les camps de concentration. On s'est efforcé, par tous les moyens, de les épuiser physiquement et moralement, et ce procédé est d'autant plus odieux qu'il s'appliquait à des êtres inoffensifs : enfants, femmes, vieillards. Par là, les Allemands ont montré qu'ils étaient étrangers aux sentiments de la véritable civilisation.

Depuis 1917, les rapatriements ont continué jusqu'à l'armistice, mais avec de notables différences : les excès allemands paraissent avoir été légèrement atténués à l'égard des populations qui nous étaient rendues ; l'organisation principale de réception des convois a été trans-

1. Le nombre des Allemands rapatriés de France s'élevait, au 31 mars 1916, à 10.581 (1.170 hommes, 7.662 femmes et 1.749 enfants) et celui des Austro-Hongrois, à 3.105 (508 hommes, 1.895 femmes et 702 enfants). Il s'agit de sujets ennemis résidant en France avant la guerre, et aussi de quelques familles alsaciennes qui ont demandé à retourner dans leur pays d'origine.

férée d'Annemasse à Evian, mais Annemasse et Thonon continuèrent à jouer un rôle important dans leur hospitalisation temporaire. A la fin de 1918, le nombre total des civils ainsi rapatriés dépassait 480.000, dispersés et hospitalisés dans la France libre.

CHAPITRE VI.

LA POPULATION FRANÇAISE SOUS LE JOUG ENNEMI.

Cependant, nos compatriotes les plus malheureux ne sont pas ceux qui ont subi les déchirements de la séparation, puis l'exode déprimant en pays ennemi avant le retour en France : ce sont les Français demeurés « sous le joug ».

Il est inévitable que les habitants d'un territoire occupé par des troupes victorieuses aient à subir certains maux ; mais, en fait, depuis deux siècles, ces populations, dans les pays civilisés tout au moins, étaient à peine plus durement traitées que les citoyens eux-mêmes de l'Etat vainqueur se trouvant dans la zone de guerre. Les uns et les autres ne sauraient, en effet, échapper aux réquisitions parfois lourdes, aux restrictions gênantes apportées à la circulation et à la liberté individuelle, à une censure rigoureuse des correspondances et imprimés, aux difficultés du ravitaillement, à une surveillance constante. Ces mesures peuvent être d'ailleurs

plus ou moins sévèrement appliquées, car les militaires sont d'ordinaire peu préparés à administrer, et leur formation même les conduit à agir avec moins de souplesse que d'autorité et de force.

Sans doute, aussi, il n'est guère possible de prévenir absolument tous les abus individuels : rapines, exactions, exigences regrettables. Le soldat est porté à la maraude et souvent peu respectueux du bien comme de la femme d'autrui. Mais de tels excès se commettent indifféremment en terre amie ou ennemie, et la discipline a précisément pour but de les réprimer.

D'une manière générale, néanmoins, on peut dire qu'au cours des deux derniers siècles, les intérêts essentiels des populations en territoire envahi se sont trouvés sauvegardés et que, hors les cas peu fréquents de révolte, leurs personnes et leurs biens ont été respectés. Si l'on se reporte, notamment, aux mémoires relatifs aux guerres de la Révolution française et du Premier Empire, on constate que l'occupation française dans les divers pays d'Europe a été réglée par des ordres militaires qui attestent l'humanité profonde des chefs. Qu'on se rappelle, en particulier, l'immortelle proclamation de Bonaparte, le 10 mai 1796. Après avoir exalté la valeur de ses soldats qui, mal équipés et mal armés, viennent en quinze jours de remporter six victoires, il leur parle en ces termes émouvants : « *Il est une condition que vous me jurez de remplir : c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de*

réprimer les pillages horribles auxquels se portent les scélérats suscités par vos ennemis... Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait... Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de loi que la force... »

En fait, le séjour de nos armées en Europe centrale, depuis l'Allemagne jusqu'aux rives de l'Adriatique, se caractérise par la clémence témoignée aux populations civiles, et c'est ainsi qu'en Dalmatie, par exemple, lorsque je visitai ce pays il y a quelques années, j'entendis vanter encore les bienfaits de l'occupation française un siècle auparavant !

Au déclin de l'Empire, quand les coalisés envahirent la France, ils respectèrent d'une façon générale les populations des territoires occupés ; seuls, les Prussiens firent exception.

Pour qui étudiera plus tard ses effets sociaux, la grande guerre du XXe siècle marque certainement une régression sensible sur les guerres antérieures. Français, Anglais, Italiens, Américains, Russes ont pu désirer sincèrement adoucir par des accords les conditions de la lutte ; en fait, c'est l'inverse qui s'est produit, et jamais méthodes de combat ne furent plus impitoyables.

Peut-être même, de tous les pays occupés par l'ennemi : Pologne, Serbie, Monténégro, Macédoine, Belgique, France du Nord, n'est-ce pas cette dernière dont le sort a été le plus doulou-

reux. Et, pourtant, quelles souffrances n'a-t-elle pas endurées ! Nous ne connaîtrons jamais assez tout ce qu'elle a subi et qui nous dicte notre devoir envers nos frères si longtemps opprimés.



La situation n'a pas été la même partout, et il faut distinguer à cet égard entre les régions agricoles, les centres industriels de l'Ardenne : Rethel, Fumay, Sedan, Longwy, et l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing et les villes environnantes [1].

I

Là où l'agriculture domine, la vie des populations se trouve à peu près assurée, — non cependant sans de graves difficultés. Un Américain qui, à la fin de 1914, put interroger des

1. Les renseignements donnés ici proviennent principalement de trois sources. Un certain nombre ont été fournis verbalement par des enquêteurs directs : un notable Américain et une personnalité couverte par l'immunité d'un Etat neutre, qui visitèrent la France occupée, l'un vers la Noël 1914, l'autre à l'automne 1915. D'autres sont extraits des très intéressants rapports de la *Commission for Relief in Belgium*. Enfin, le *Livre Blanc*, publié en juillet 1916 par le Gouvernement français, sur « la conduite des autorités allemandes à l'égard des populations des départements français occupés par l'ennemi », contient de nombreuses dépositions faites sous serment.

maires de campagne en France occupée, me rapportait que leur préoccupation constante était d'organiser le ravitaillement et de procurer aux habitants de leurs villages les denrées nécessaires. « Toutes leurs conversations, disait-il, trahissent le souci et les appréhensions des administrations municipales à cet égard. »

Ces maires se plaignaient surtout très vivement de l'élévation exagérée des prix et du système pratiqué par l'ennemi, qui aboutissait à priver les producteurs du fruit de leur labeur par une véritable organisation de vol légal qu'il importe de noter ici. Voici, en effet, ce système tel qu'il a été exposé par les autorités allemandes au même enquêteur américain, dont je me borne à transcrire les déclarations :

« Nous n'avons aucun intérêt, m'ont dit les chefs militaires, à empêcher le travail agricole, ni à laisser mourir de faim les populations des pays occupés. Tout au contraire, nous faisons notre possible pour aider les fermiers à cultiver leurs terres et nous mettons à leur disposition hommes et chevaux, car le but de notre commandement est d'obtenir de ces régions le maximum de ressources alimentaires. Nous réquisitionnons les récoltes, les bestiaux, etc., mais ces opérations sont faites régulièrement et dans chaque cas nous délivrons un bon. » Mon interlocuteur poursuit : « Cette dernière assertion aurait besoin d'être vérifiée ; mais, quoi qu'il en soit, un fait est certain : les Allemands s'appro-

priant tout ce qui est objet d'alimentation, il ne reste rien ou presque rien pour la population. Cependant, comme il serait inopportun de la faire périr d'inanition, les occupants consentent à revendre aux municipalités, contre argent comptant, les vivres réquisitionnés dans le pays même, en y joignant parfois quelques denrées expédiées d'Allemagne, telles que le sel et le café. Bien entendu, on ne cède ainsi que les quantités strictement nécessaires ; le surplus est consommé par les armées en campagne ou mis en réserve. C'est là la méthode allemande. »

Même si l'on ne tient pas compte des aggravations que, dans la pratique, les autorités subalternes ont pu ajouter à ce système, on s'imagine aisément la détresse des populations victimes de procédés aussi cyniques. On commençait par tout leur enlever, puis, leur offrant cela même qu'on venait de leur prendre, on exigeait d'elles, en plus de lourdes contributions de guerre, le paiement immédiat et en espèces des denrées nécessaires à leur subsistance !

Les Allemands, ici encore, ne faisaient qu'appliquer leur abominable théorie de la « guerre sans merci, par esprit d'humanité ». Loin de chercher à nier, ils se sont vantés de leurs procédés. C'est ainsi que, dans le *Schmollers Jahrbuch* [1], un statisticien d'outre-Rhin dresse fière-

1. *Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, cité d'après le *Journal de Genève*, 2 septembre 1916.

ment ce tableau des réquisitions effectuées par les autorités allemandes en Belgique, de 1914 à 1916 : 438 millions de kilos de viande, 657 de pommes de terre, 673 de pain, 55 de beurre, sans compter 400.000 tonnes de farine et 1 million de tonnes de denrées alimentaires diverses, représentant les stocks saisis au début de l'occupation. Même les noix et les noisettes étaient réquisitionnées, comme le montre l'avis suivant publié par les journaux belges : « Tout propriétaire convaincu d'avoir fait une déclaration inexacte ou de n'avoir pas livré intégralement sa cueillette sera frappé de trois mois de prison et de mille marks d'amende. » Quant aux paiements, ils se faisaient généralement au moyen de bons remboursables après la guerre.

En dépit de ces manœuvres rigoureuses, les populations agricoles sont sans doute celles qui ont le moins souffert de la faim, car elles étaient habiles à dissimuler aux réquisitions les mieux conduites quelque coin de culture potagère, une réserve de blé ou de pommes de terre enfouie dans le sol et qu'on déterrait la nuit, une partie des fruits soustraits au moment de la cueillette. Ces ressources supplémentaires ont aidé le paysan à vivre ; mais il n'est pas moins vrai qu'il a dû, pendant l'occupation allemande, travailler exclusivement pour l'ennemi et recevoir parfois de lui en échange, comme le fait s'est produit à Lunéville au début de septembre 1914,

des bons « à rembourser par la nation vaincue »[1].

Les populations agricoles, se voyant systématiquement dépouillées de leurs récoltes, en vinrent à limiter leur travail au minimum indispensable pour assurer leur subsistance. Beaucoup de champs restèrent incultes et de terres en friche. C'est alors que les Allemands, pour remédier à cette situation, qui n'était pourtant que la conséquence directe de leurs exactions, instituèrent, dès la fin de 1914, le travail forcé. Or, on sait que, d'après la Conférence de la Haye (qui, du reste, n'a fait que confirmer une règle observée depuis des siècles par tous les peuples civilisés), l'autorité occupante ne doit faire travailler à son profit que les prisonniers de guerre ; y contraindre la population civile, c'est en réalité la réduire au servage. Les Allemands n'ont cependant pas hésité à commettre cette nouvelle violation du droit des gens.

Jusqu'en avril 1916, ils se sont bornés, sauf

1. Il est à peine besoin de rappeler que, conformément à la Convention de la Haye du 18 octobre 1907, des réquisitions « ne pourront être réclamées des communes ou des habitants que pour les *besoins de l'armée d'occupation* », et non pour être dirigées sur le pays de l'armée occupante, — que d'ailleurs, « les réquisitions en nature seront autant que possible *payées au comptant* ; sinon, elles seront constatées par des reçus et le paiement des sommes dues sera effectué le plus tôt possible » (art. 52) ; — et enfin que l'armée occupant un territoire ne peut saisir que ce qui appartient à l'État (art. 53).

exceptions, à imposer le travail *sur place* ; mais, à partir de cette date, cette situation s'est trouvée encore aggravée par des déportations équivalant à un véritable esclavage. Le *Livre Blanc* publié par le gouvernement français en juillet 1916 renferme plus de deux cents témoignages à ce sujet. Ils démontrent l'état de servitude où s'est trouvée, pendant l'occupation ennemie, la population des départements français envahis. N'ayant aucun motif de s'arrêter dans la voie des abus, les Allemands, après avoir obligé les civils aux travaux agricoles, les employèrent de jour et de nuit à des besognes industrielles, même se rapportant directement aux opérations de guerre. Ils n'établirent aucune distinction d'âge, de sexe ou de condition sociale. Les travailleurs, que surveillaient généralement des soldats, ne recevaient pour la plupart aucune rémunération, quelques-uns seulement une indemnité dérisoire, et certains autres le minimum indispensable de nourriture.

En lisant ces déclarations, faites sous la foi du serment, on est frappé de leur concordance et on comprend ce qu'a dû être l'existence de nos malheureux compatriotes des régions occupées. On sent alors que l'expression « sous le joug » n'est pas une simple image, mais bien la traduction d'une réalité concrète : ils ont été traités comme un bétail humain et courbés de force vers le travail.

Pour citer des exemples, nous n'avons qu'à

prendre au hasard parmi les dépositions : en Meurthe-et-Moselle, dans les villages de F..., J..., W..., les autorités ennemies faisaient connaître à la population, par voie d'affiches, les travaux qu'elle devait exécuter pour leur compte, sans recevoir aucune rétribution ni même de nourriture : couper les foins, faucher le blé et l'avoine, préparer la paille, arracher les pommes de terre, etc. A W..., notamment, les femmes étaient astreintes aux besognes les plus pénibles ; on employait les jeunes filles à des travaux un peu moins rudes, comme l'arrachage des betteraves. En cas de mauvaise volonté, les récalcitrantes étaient enfermées dans l'église, transformée pour la circonstance en prison [1].

Dans la Marne, à S..., on faisait travailler les gens littéralement comme des bêtes. « Les Allemands, déclare un homme de cinquante-cinq ans, nous attelaient à des chariots pour traîner des pierres ou du fumier. Nous faisions toutes leurs corvées, et, comme nourriture, nous devions nous contenter de six mauvaises pommes de terre par jour » [2].

Une employée de L..., dans les Ardennes, décrivait ainsi, en 1916, la conduite des Allemands dans cette localité. A leur arrivée, en septembre 1914, ils brûlèrent 22 maisons, pillant

1. Annexes du *Livre Blanc* nos 131, 150, 58, 79, 80, 81, 123.

2. Annexe 61.

et démolissant toutes les habitations qu'ils trouvaient abandonnées. Ils s'emparèrent en outre de tous les chevaux et de toutes les vaches, ne laissant que 25 de ces dernières. Par la suite, ils comptaient minutieusement, chaque mois, les têtes de bétail et le nombre de poules. La population avait d'ailleurs l'obligation de fournir tous les jours une certaine quantité de lait et un nombre déterminé d'œufs. Une fois même, les cultivateurs furent réunis sur la grand place, et là, un officier allemand leur enjoignit de bien soigner leurs bestiaux, car, dit-il, « ils sont le bien de l'Etat allemand ». Au reste, toutes les récoltes sans exception : céréales, fourrages, légumes, étaient saisies par les Allemands. En dix-sept mois, les habitants du village n'avaient pu se procurer un morceau de viande ni un litre de pétrole. Heureusement, ils étaient ravitaillés en pain par le Comité américain, au prix de 1 fr. 20 les trois kilogs. Ceux qui possédaient encore quelque argent pouvaient se faire céder des bougies et du sucre par certains militaires qui en achetaient à leur cantine. Enfin, le travail forcé était la règle : les Allemands fournissaient des chevaux de troupe, et, chaque jour, les hommes du village et une équipe de six femmes, désignées par roulement, allaient travailler aux champs, sous la surveillance de soldats, et sans recevoir ni rétribution ni nourriture[1].

1. Annexe 132 du *Livre Blanc*.

Dans le Pas-de-Calais, à H..., toutes les jeunes filles et femmes de 14 à 35 ans étaient également astreintes au travail agricole, sans rémunération d'aucune sorte. Parfois même, on les obligeait, la nuit, à cultiver les terres situées dans la zone de feu. C'est ainsi qu'à W..., de mai à septembre 1915, elles furent conduites aux champs, sous escorte militaire, trois fois par semaine, malgré les obus qui, dans les derniers temps, tombaient en grand nombre. A D..., ce travail forcé avait lieu tous les jours, même le dimanche, de huit heures à midi et de deux heures à cinq heures. Une jeune fille de ce village mentionne dans sa déposition ces deux détails typiques : « Le caporal nous obligeait à rester au travail malgré les obus, mais lui se cachait derrière les meules... Nous avions une médaille, avec un numéro, que nous portions au cou comme des forçats [1]. »

A L..., dans le Nord, tous les habitants, hommes, femmes et jeunes filles, devaient arracher les betteraves et faire les récoltes. Au moindre refus, les soldats qui les surveillaient menaçaient de les fusiller [2].

Dans l'Aisne, à V..., à P..., à J..., la « Kommandantur » placardait chaque jour des affiches indiquant l'organisation des travaux. Dès 7 heures du matin, on rassemblait les hommes,

1. Annexes 88, 89, 90, 93, 94 du *Livre Blanc*.

2. Annexe 126.

femmes et enfants, et jusqu'à 5 heures du soir, avec une interruption de deux heures, à midi, ils peinaient, surveillés par des soldats. Bien entendu, aucun salaire ne leur était accordé. Quant à la nourriture, ils la recevaient de la commune ou se la procuraient par leurs propres moyens.

A L..., comme d'ailleurs dans les autres villages, toutes les récoltes devaient être déclarées, et la situation d'un vieux brodeur de cette commune était celle de beaucoup en France envahie: propriétaire d'animaux qu'il lui était interdit de tuer et d'un jardin dont il ne lui était même pas permis de consommer les légumes, il en était réduit, pour se nourrir, « à dérober aux soldats qu'il logeait du pain, du saucisson et du beurre »[1].

La « Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » et présidée par M. Payelle, premier président de la Cour des Comptes, publie la proclamation qui fut affichée à Holnon (Aisne), le 21 juillet 1915. C'est un exemple du système :

Tous les ouvriers et les femmes et les enfants de quinze ans sont obligés de faire travaux des champs tous les jours, aussi dimanches, de quatre heures du matin jusque huit heures du soir (temps français). Récréation une demi-heure à midi et une demi-heure après-midi. La contravention sera punie à la manière suivante :

1. Annexes 135, 67, 85, 86.

1° Les fainéants ouvriers seront combinés pendant la récolte en compagnie des ouvriers dans une caserne, sous l'inspection des corporaux allemands. Après la récolte, les fainéants seront emprisonnés six mois : le troisième jour, la nourriture sera seulement du pain et de l'eau.

2° Les femmes fainéantes seront exilées à Holnon pour travailler. Après la récolte, les femmes seront emprisonnées six mois.

3° Les enfants fainéants seront punis de coups de bâton.

De plus, le commandant réserve de punir les fainéants ouvriers de vingt coups de bâton tous les jours.

Les ouvriers de la commune Vandelles sont punis sévèrement.

Signé : GLOSS,
Colonel et Commandant.[1]

Mais bientôt les Allemands ne se contentèrent plus de faire travailler les habitants sur place ; ils constituèrent des équipes, qu'ils dirigèrent sur les centres agricoles où la main-d'œuvre faisait défaut.

Il semble que les premières de ces équipes aient été composées de prisonniers civils, c'est-à-dire d'hommes déportés en Allemagne dans les camps de concentration, puis ramenés à cet effet dans la France occupée. Des récoltes furent faites dans ces conditions notamment à Montmédy dans la Meuse, à Auderay en Meurthe-et-

1. Rapport de la Commission publié dans le *Temps* du 30 mai 1917.

Moselle, dans plusieurs villages des Ardennes et de la Somme, ailleurs encore [1].

Ce système ayant sans doute donné des résultats insuffisants, les autorités ennemies en vinrent à procéder à des déplacements de la population civile et à éloigner brutalement de leurs foyers des groupes entiers d'habitants. Dans telle commune de la Meuse, par exemple, les sous-officiers réquisitionnèrent pour les récoltes 110 personnes, parmi lesquelles beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfants. Ces pauvres gens, emmenés d'abord à G..., y demeurèrent trois semaines dans des conditions pitoyables : divisés par équipes de vingt et surveillés par des soldats, ils arrachaient les pommes de terre et les betteraves ; il ne leur était alloué pour ce travail aucune rémunération. Leur nourriture consistait en du pain noir et « une affreuse bouillie quelconque », à laquelle ils ajoutaient, avec l'autorisation de leurs gardiens, quelques-unes des pommes de terre ramassées. Enfin, ils passaient leurs nuits parqués dans une grange et « couchés pêle-mêle sur de la paille malpropre, — pour ne pas dire une litière. » Conduits ensuite au village de D..., ils y restèrent 17 jours et y menèrent la même existence ; seul le couchage était un peu amélioré. Et quel crève-cœur pour ces paysans de voir les récoltes qu'ils venaient d'enlever expédiées à destination

1. Annexes 103, 121 du *Livre Blanc*.

d'outre-Rhin, avec des arbres et des plantes que les Allemands eux-mêmes avaient arrachés ! [1]

Jusqu'à Pâques 1916, les déportations de civils semblent avoir été pratiquées par l'ennemi avec une sorte de timidité : mais, à cette époque, comme nous le verrons plus loin, la méthode fut appliquée sur une grande échelle et avec la dernière cruauté dans la région de Lille.

Ajoutons encore à ce bref tableau des souffrances endurées par les populations agricoles de la France envahie qu'elles avaient à supporter de nombreux abus individuels, dont il était moins aisé de se défendre à la campagne que dans les villes. On peut maintenant imaginer ce que fut, dans les départements occupés, l'existence de nos paysans, qui subirent sans faiblir, pendant plusieurs années, ce joug si barbare que nous le pensions à jamais aboli dans nos sociétés civilisées. Et cependant, si profonde que fût leur détresse, il y en eut de plus tragiques.

II

Les populations industrielles de Longwy, Sedan, Fumay, Rethel, etc. paraissent avoir été encore plus durement atteintes. Des premières, on peut dire qu'elles ont au moins vécu, tandis que celles-ci n'avaient même pas le minimum indispensable.

1. Annexe 152 du *Livre Blanc*.

Pour elles, le double problème du vêtement et de la nourriture revêtait un caractère particulièrement angoissant. Cette région de la France envahie est, en effet, une des plus dévastées : la ville de Rethel a été à moitié détruite ; le village voisin de Haybe n'est plus qu'un amas de décombres. La plupart des usines ont dû cesser de fonctionner, privées de leurs moyens de production par les autorités allemandes, qui ont enlevé les machines, le cuivre, tous les métaux. Du reste, toutes les marchandises en stock ont dû être déclarées, notamment les tissus et les cuirs, et certaines d'entre elles ont été réquisitionnées dans la proportion de 90 p. 100. Le *Militärisches Textil-Beschaffungsamt* était chargé d'exécuter les ordres, et on devine qu'il le faisait sans ménagements !

Il était d'ailleurs impossible de reconstituer des stocks, ni même de suffire aux besoins locaux. Il eût fallu, en raison de la situation géographique de ce département, qu'il pût établir des relations d'affaires avec la Belgique ; mais, précisément, la frontière franco-belge marquait la limite à laquelle commençait la zone des étapes de l'administration militaire allemande, et il était très difficile même de communiquer entre les deux pays [1]. La région des Ardennes fran-

1. V. notre article de la *Revue bleue* : « Dans la France occupée par les Allemands ». (N° du 27 février 1915, p. 79.)



Photo *Illustration.*

La Maison en ruines de M. Poincaré, à Sampigny.

çaises s'est donc trouvée isolée pendant la guerre, et sa population ouvrière, assez dense, réduite au chômage, a éprouvé les plus grandes difficultés pour se nourrir et se vêtir.

Le ravitaillement, assuré presque uniquement par le Comité hispano-américain, n'a pu suffire aux besoins : il distribuait 40 grammes de riz et 320 grammes de pain par personne et par jour, alors qu'en temps normal, un ouvrier consomme 800 grammes et même 1 kilo de pain. L'Amérique envoyait bien aussi des pois et des haricots secs, du lard et du saindoux, du sucre, du sel, du café ; mais les arrivages étaient irréguliers et les quantités insuffisantes. Pourtant, ce sont ces secours qui, à la lettre, ont sauvé de la famine les populations ardennaises, dont la situation alimentaire était des plus critiques : tous les stocks, aussi bien dans les magasins que chez les particuliers, s'étaient rapidement épuisés ; les produits de Belgique et de Hollande n'arrivaient que très malaisément, l'exportation de ces pays vers le nord de la France étant interdite en principe. Tous les produits d'épicerie étaient bientôt devenus très rares et très chers ; certains, comme le savon, l'huile, le poivre, manquaient totalement. Alors que dans les régions agricoles on pouvait encore se procurer, avec plus ou moins de peine, de la viande, des volailles, des œufs, du lait, ces produits étaient presque introuvables dans les pays industriels, dès 1915, et le peu qui s'y vendait

atteignait des prix exorbitants : la viande 14 francs le kilo, les œufs 15 sous pièce. Ainsi, toute cette population industrielle dépendait entièrement, pour sa subsistance, du Comité hispano-américain et, dépourvue de tout, n'avait pour s'alimenter que les maigres rations de farine et de riz et les quelques denrées complémentaires distribuées par cette organisation.

D'autre part, pendant toute la durée de l'occupation allemande, les pauvres gens n'eurent pour se vêtir que les effets qu'ils possédaient au moment de l'invasion, en août 1914. Qu'on songe à l'état d'usure lamentable des habits, du linge, des chaussures, qu'il était impossible de remplacer puisque les magasins eux-mêmes s'en trouvaient démunis. Les plus pauvres n'avaient pour ressource que les envois — d'ailleurs relativement peu importants — effectués, au mois de janvier et au printemps de 1916, par le Comité américain et par la France. Quand on n'a jamais manqué de ce qui est vraiment essentiel, il faut même faire effort pour se représenter le dénuement d'une population à qui tout fait défaut : non seulement les vêtements confectionnés et les chaussures, mais toute espèce de tissus ou de cuir, et jusqu'aux choses les plus usuelles : laine à repriser, fil, aiguilles, etc.

Dans cette région des Ardennes, où l'hiver est long et rude, les moins résistants, en particulier les enfants et les vieillards, ont dépéri, minés par le froid et l'insuffisance de nourri-

ture. Pour atténuer les privations de leurs compatriotes, certaines municipalités, comme celle de Sedan, avaient dû prendre le parti d'acheter, chaque semaine, à la « Kommandantur » des vivres qu'elles répartissaient dans la population. Mais une misère plus poignante encore est révélée par ce fait : on signalait en janvier 1916, à Longwy et dans les environs, 50.000 enfants presque sans vêtements : toute une génération dont la santé a été impitoyablement compromise !

III

La partie occupée du département du Nord comprenait à elle seule plus de la moitié des habitants de la France envahie. Dans cette région, en effet, les cités industrielles et commerçantes se pressent au point de former presque une seule agglomération : Cambrai, Douai, Avesnes, Lille, Roubaix, Tourcoing, Marchiennes, Solesmes, Condé, Landrecies, Valenciennes, Maubeuge, au total 543 communes prisonnières, qui comptaient avant la guerre 1.850.000 habitants, alors que le Nord libre n'a gardé que 124 communes, avec moins de 200.000 habitants, dans les arrondissements de Dunkerque et Hazebrouck et dans le canton d'Armentières.

La densité de la population aurait difficilement permis à l'occupant d'appliquer, dans

des villes aussi importantes, les méthodes adoptées pour les régions agricoles ou les centres industriels plus modestes des Ardennes. Aussi les Allemands paraissent-ils avoir longtemps hésité sur la conduite à tenir. Sans doute, là comme ailleurs, ils procédèrent à de lourdes réquisitions, qui frappèrent notamment les mines de houille d'Anzin, les mines de fer d'Ohain, les carrières de Jeumont, les filatures lilloises de coton, de laine et de lin, les tissages de Roubaix, les fabriques de Tourcoing, les tuileries de Cambrai, les dentelleries de Valenciennes, les sucreries, distilleries, papeteries, brasseries, etc. Les usines métallurgiques (au nombre de plus de 2.000) travaillant le plomb, le zinc, le fer, le cuivre, furent saisies par les autorités ennemies qui, dans la plupart des cas, expédièrent en Allemagne toutes les machines et les stocks de matières premières.

Malgré tout, la vie de la population était supportable. Le ravitaillement, si imparfait fût-il, s'effectuait mieux qu'ailleurs, et le travail forcé, au profit de l'occupant, demeurait exceptionnel. Dans le malheur commun, les habitants de Lille pouvaient donc paraître favorisés.

Cette situation ne dura malheureusement pas. Dès la fin de 1915, les conditions d'existence se firent beaucoup plus dures. Il devint très difficile de se procurer viande, beurre, œufs, pommes de terre, légumes. La fraude fut rendue presque impossible, et les autorités allemandes

s'appliquèrent à gêner l'habitant par toutes sortes de mesquines vexations. Nous pouvons citer une famille qui, en l'espace de quatre mois, n'a reçu, en deux fois, que 150 grammes de viande par personne, payée au Comité hispano-américain à raison de 10 francs le kilo.

Dans toute cette région, il n'y avait plus, au printemps de 1916, aucune épicerie, boucherie ou boulangerie ouverte, et la population se nourrissait presque exclusivement de riz. L'existence, jusqu'alors supportable, fut désormais si dure que la mortalité atteignit le quadruple du temps normal.

Si Lille et les grandes villes du Nord avaient semblé, tout d'abord, devoir échapper au sort des autres régions envahies, leurs souffrances, en définitive, furent pires encore. C'est là, en effet, que les Allemands se livrèrent avec la plus implacable rigueur et des raffinements de cruauté qui confinent au sadisme à leur méthode barbare de déportation en masse de la population civile, réduite par eux à un véritable esclavage.

Dans les premiers jours d'avril 1916, ils annoncèrent, par voie d'affiches, que les familles de la région désirant trouver du travail pourraient être transportées à la campagne en vue de divers travaux, et notamment de l'abatage des arbres ; toutefois, cette offre eut peu de succès. La persuasion n'agissant pas, les autorités ennemies résolurent alors d'employer la force pour arriver à leurs fins. Sans doute, elles

obligeaient déjà tous les paysans à travailler sur place, à leur profit exclusif; mais cette main-d'œuvre était insuffisante : pour l'aider, il fallait donc se saisir des habitants des villes et les contraindre à faire les récoltes, qui seraient ensuite expédiées en Allemagne. Quant aux populations de la France envahie, l'occupant laissait au Comité hispano-américain le soin de les nourrir.

En réponse aux protestations qui ont été formulées, le gouvernement allemand a prétendu que « les personnes ainsi employées aux récoltes travaillaient au profit des provinces occupées et afin de procurer des vivres à leurs habitants, menacés de famine en raison du blocus pratiqué par la France et l'Angleterre [1]. » Il y a, dans ces paroles, à la fois un aveu implicite de la méthode pratiquée et une affirmation dont les faits relevés plus haut montrent la fausseté. En réalité, il n'est pas douteux que les produits du sol provenant de la France occupée ont été consommés par les Allemands, et non par la population du pays qui, sans le ravitaillement américain, n'aurait pas pu vivre.

Telles sont l'origine et l'explication des événements qui se déroulèrent à Lille et dans la région, au cours d'avril 1916. Dès le 9, les Allemands avaient commencé à opérer des rafles dans les rues et à domicile, enlevant au hasard hommes et jeunes filles et les emmenant vers

1. Annexe n° 8 du *Livre Blanc*.

une destination inconnue. En présence de l'irritation populaire et craignant sans doute un soulèvement, ils attendirent, pour prendre une mesure générale, l'arrivée de troupes de renfort. Le 29 et le 30 avril, le commandant militaire allemand faisait placarder un avis ordonnant à « tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants de moins de quatorze ans et de leurs mères, ainsi qu'à l'exception des vieillards, de se préparer pour être transportés dans une heure et demie »[1]. C'est en vain que le maire et l'é-

1. Voici le texte intégral des deux avis affichés (*Livre Blanc*, annexes 1 et 2) :

PROCLAMATION DU COMMANDANT MILITAIRE ALLEMAND DE LILLE

L'attitude de l'Angleterre rend de plus en plus difficile le ravitaillement de la population.

Pour atténuer la misère, l'autorité allemande a demandé récemment des volontaires pour aller travailler à la campagne. Cette offre n'a pas eu le succès attendu.

En conséquence, les habitants seront évacués par ordre et transportés à la campagne. Les évacués seront envoyés à l'intérieur du territoire occupé de la France, loin derrière le front, où ils seront occupés dans l'agriculture et nullement à des travaux militaires.

Par cette mesure, l'occasion leur sera donnée de mieux pourvoir à leur subsistance.

En cas de nécessité, le ravitaillement pourra se faire par les dépôts allemands.

Chaque évacué pourra emporter avec lui 30 kilogrammes de bagages (ustensiles de ménage, vêtements, etc...) qu'on fera bien de préparer dès maintenant.

J'ordonne donc : Personne ne pourra, jusqu'à nouvel ordre, changer de domicile. Personne non plus s'absenter de son domicile légal déclaré, de 9 heures du soir à 6 heures du matin

vêque firent entendre une énergique protestation contre cet injustifiable abus de pouvoir. L'enlèvement méthodique commença à Lille, Roubaix, Tourcoing, le samedi saint, vers trois heures du matin ; il fut interrompu le jour de Pâques, mais continua toute la semaine suivante.

(heure allemande), pour tant qu'il ne soit pas en possession d'un permis en règle.

Comme il s'agit d'une mesure irrévocable, il est de l'intérêt de la population même de rester calme et obéissante.

Lille, avril 1916.

Le Commandant.

AVIS

Tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants au-dessous de 14 ans et de leurs mères, ainsi qu'à l'exception des vieillards, doivent se préparer pour être transportés dans une heure et demie.

Un officier décidera définitivement quelles personnes seront conduites dans les camps de réunion. Dans ce but, tous les habitants de la maison doivent se réunir devant leur habitation : en cas de mauvais temps, il est permis de rester dans le couloir. La porte de la maison devra rester ouverte. Toute réclamation sera inutile. Aucun habitant de la maison, même ceux qui ne seront pas transportés, ne pourra quitter la maison avant 8 heures du matin (heure allemande).

Chaque personne aura droit à 30 kilogrammes de bagages ; s'il y aura (*sic*) un excédent de poids, tous les bagages de cette personne seront refusés sans égards. Les colis devront être faits séparément pour chaque personne et munis d'une adresse lisiblement écrite et solidement fixée. L'adresse devra porter le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité.

Il est tout à fait nécessaire de se munir dans son propre intérêt d'ustensiles pour boire et manger, ainsi que d'une couverture de laine, de bonnes chaussures et de linge. Chaque personne devra porter sur elle sa carte d'identité. Quiconque essaiera de se soustraire au transport sera impitoyablement puni.

Etappen-Kommandantur.

Dans la nuit, on devine les soldats, baïonnette au canon, qui barrent les issues ; des mitrailleuses disposées sur la chaussée prennent les rues en enfilade. L'officier allemand désigne, sans appel, ceux qui doivent partir : hommes, femmes, jeunes filles, enfants de quatorze ans. Une demi-heure après, ils sont conduits au lieu de rassemblement — généralement une usine — puis à la gare, où on les entasse pêle-mêle dans des wagons à bestiaux, pour être dispersés à travers la France occupée et jusque dans les lointains villages des Ardennes.

Pour rendre sensible l'inhumanité de tels procédés, générateurs de misère physique et de détresse morale, comme aussi pour donner un témoignage de la grandeur d'âme et du courage inflexible de nos malheureux frères du Nord, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici cette admirable lettre de femme publiée par le *Livre Blanc* et digne de figurer dans nos anthologies, — fidèle image d'une Française qui, brisée de douleur, demeure obstinément fière et confiante :

Lille, 30 avril 1916.

Ma chère M...,

Nous venons de passer trois semaines, mais surtout ces huit derniers jours, dans les angoisses et les tortures morales les plus affreuses pour le cœur des mères. Sous prétexte des difficultés causées par l'Angleterre au ravitaillement et du refus des chô-

meurs d'aller volontairement travailler aux champs, on a procédé par force à une évacuation et cela avec un raffinement de cruauté inimaginable. On n'a pas procédé comme la première fois par familles entières; non, souffrir ensemble, ils ont trouvé que cela nous serait trop doux, et alors ils ont pris dans chaque famille un, deux, trois, quatre ou cinq membres, hommes, femmes, jeunes gens, enfants de 15 ans, jeunes filles, n'importe..., ceux sur qui tombe le choix arbitraire d'un officier. Et, pour prolonger notre angoisse à tous, ils ont opéré par quartiers, sans vouloir même indiquer dans quel quartier ils opéreraient chaque nuit, car c'est au lever du jour, à trois heures du matin, que ces braves, musique en tête, avec mitrailleuses, baïonnette au canon, allaient chercher des femmes et des enfants pour les emmener, Dieu sait où...... Donc, il y a environ trois semaines, des rafles furent opérées dans les deux grandes villes voisines; on prenait n'importe qui dans les rues, dans les tramways, et ceux qui étaient pris ainsi ne reparaissaient plus. Nous étions terrifiés, et plusieurs jeunes filles et enfants ayant été ainsi emmenés, les autorités civiles et religieuses protestèrent en des termes admirables.....

En réponse à cela, on réunit le jeudi saint, à 4 heures, les protestataires et, pendant qu'ils étaient réunis, on faisait apposer les affiches de terreur, leur faisant comprendre que là était la réponse et qu'en descendant dans la rue ils la liraient tout comme la population. Au surplus, l'acte abominable étant décidé, ils n'avaient plus qu'à se taire, leur disait-on..... A la sortie des églises, nous lisions cette menace qui allait être exécutée de suite pour les uns, et pour les autres pesait sur nos têtes comme

une épée de Damoclès ; et cela pendant dix longs jours et dix interminables nuits, puisqu'on allait par arrondissement. Et c'était, somme toute, le bon plaisir d'un officier qui allait désigner les victimes. Et, ignorant chaque nuit si c'était notre tour, on s'éveillait comme en un effroyable cauchemar, la sueur au front et l'angoisse au cœur. Rien ne pourra vous dire ce que furent ces jours. Tous nous en restons brisés.

Dès la nuit du vendredi au samedi saint, à 3 heures, passèrent par chez nous les troupes allant cerner le premier quartier désigné : Fives. Ce fut terrible : l'officier passait, désignant ceux et celles qu'il choisissait et leur laissant, pour se préparer, un laps de temps variant de une heure à dix minutes. Antoine D... et sa sœur, 22 ans, furent emmenés ; à grand'peine, on laissa la jeune fille qui n'a pas 14 ans ; et la grand'mère, malade de douleur et d'effroi, dut être administrée de suite ; on laissa enfin revenir la jeune fille. Mais ici un vieillard, là deux infirmes ne purent obtenir de garder la fille qui était leur seul soutien. Et partout ils ricanaient, ajoutant la vexation mesquine à l'odieux. Ainsi, chez le docteur, oncle de B..., on laisse à madame le libre choix entre ses deux bonnes ; elle donne la faveur à la plus ancienne : « Bien, lui répond-on, alors c'est celle-là que nous prenons. » Mlle L..., la plus jeune, qui sort de la typhoïde et d'une bronchite, voit le sous-officier qui emmenait sa bonne s'approcher d'elle : « Quelle triste besogne on nous fait faire ! — Plus que triste, Monsieur, on pourrait dire barbare. — Voilà un mot bien dur, vous n'avez pas peur que je vous vende ? » Et, de fait, le traître la dénonce ; on lui donne sept minutes et on l'emmène

nu-tête, en chaussons, à la recherche du colonel qui préside à cette noble bataille et qui la condamne, lui aussi, à partir, malgré l'avis du docteur. Et ce n'est qu'à son énergie inlassable et à la pitié d'un moins féroce que les autres qu'elle obtient, à 5 heures du soir, d'être relâchée après une journée d'un véritable calvaire. Les malheureux, à la porte desquels veille une sentinelle par personne désignée, sont emmenés d'abord dans un local quelconque, église ou école, puis en troupeau, pêle-mêle, de toutes classes, de toutes valeurs morales, jeunes filles honnêtes et femmes publiques, entre des soldats, musique en tête, jusqu'à la gare, d'où ils partiront le soir sans savoir où on les mène et à quels travaux on les destine.

Et, dans tout cela, notre peuple garde une contenance, une dignité admirables, bien qu'on le provoque en faisant ce jour-là promener les autos qui emmènent quelques-unes de ces malheureuses enfants. Tous partent en criant : « Vive la France ! Vive la liberté ! » et en chantant la Marseillaise. *Ils consolent ceux qui restent : leurs pauvres mères qui pleurent et les enfants ; d'une voix étranglée par les larmes, blêmes de douleur, ils leur défendent de pleurer ; eux-mêmes ne pleurent pas et restent fiers, semblant impassibles devant leurs bourreaux.....*

C'était lugubre de voir passer, silencieuses, une par une, des jeunes filles de notre rue accompagnées d'une sentinelle : trois de notre petit ouvroir que j'avais réuni et à qui, profondément émue, j'avais donné quelques conseils, leur montrant les dangers qu'elles avaient à redouter ; les braves enfants ne pouvaient (c'était le vendredi saint, avant le premier départ) retenir leurs larmes et, comme toutes d'ail-

leurs, s'inquiétaient surtout à la pensée de ce qu'on allait les faire travailler pour l'ennemi, s'informant de ce qu'elles devaient faire.....

Pensez, amis, à la douleur de toutes ces mères qui veillaient sur leurs filles avec tant de soin et à qui on les a brusquement arrachées. Et des soldats, des officiers ont pu consentir à faire de telles besognes !...

On leur a dit — mensonge encore! — que nous étions révoltés et que c'était une punition. Et, à Roubaix, les officiers de la Garde se sont refusés, devant une population calme et digne, à enlever la nuit des femmes et des enfants. Ici, c'est le 64e, venant de Verdun, qui s'y est prêté. D'aucuns auraient mieux aimé, disaient-ils, rester dans les tranchées. Ils auront au moins la Croix de Fer, et le nom de ce glorieux fait d'armes décorera leur drapeau !

Surtout, surtout que nos soldats ne nous vengent pas, là-bas, par de tels actes : ce serait souiller notre beau nom de Français ! Qu'ils laissent à Dieu le soin de venger de telles fautes, de tels crimes. Eux seront, comme le leur a dit une femme à qui l'on prenait son mari, son fils et sa fille, maudits dans leur race, dans leurs femmes et dans leurs enfants . .

Enfin peut-être toutes ces petites épreuves nous en épargnent-elles de plus grandes. Disons notre « Fiat » tous ensemble; ensemble prions Dieu de nous continuer sa protection. Ici, nous pensons à vous, nous vous aimons, nous prions avec vous, nous souffrons pour vous.

MARIE.

Après cette lettre, qui peint la détresse poignante des mères, voici le récit du calvaire que les Allemands n'ont pas craint de faire subir à

des jeunes filles. Il est emprunté au carnet de route de l'une d'elles, Mlle Yvonne X..., et a été publié par Mme Henriette Célarié dans la *Revue des Deux Mondes :*

Quand nous arrivons à B..., les émigrés (c'est ainsi qu'on nous appelle dans le pays) qui logent à B... sont déjà sous le préau de la mairie. Les sous-officiers, plus pointilleux que d'habitude, montrent une grande activité. Ils courent, s'agitent, commandent : « Les hommes d'un côté, les femmes d'un autre... Rangez-vous ... »

Nous examinons nos nouvelles compagnes. Impression pénible. La rafle, cette fois, a surtout porté sur des filles publiques. Toutes les autres épreuves, Yvonne X... et ses amies les supportent d'un cœur ferme; mais cette promiscuité les révolte. Ces malheureuses n'ont même pas la décence de se tenir convenablement. Elles rient très haut ; elles provoquent les soldats dans un langage grossier. L'une surtout, une étrangère qui parle flamand, est odieuse..... Que nous veut-on encore ?... Un sous-officier s'assure que toutes les victimes sont présentes. Il ferme la porte, s'assied sur la table, jambes allongées, buste penché en avant : « Mesdames, vous allez passer une visite. Je sais bien que ce ne sera pas amusant ; mais vous avez déjà quelquefois vu le docteur. Celles qui feront des difficultés seront mises au poste et elles passeront la visite tout de même... Vous passerez une à la fois. Le major vous attend dans la chambre à côté. »

Ces paroles tombent dans un lourd silence, un silence de mort. Nous pensons à la chose infâme qu'il va nous falloir subir dans quelques minutes et que nous ne pouvons empêcher. Puis nous donnons libre cours à notre indignation...

L'Allemand de garde, goguenard, propose à celles d'entre nous qui protestent le plus vivement de les

conduire tout de suite au poste : « Avec les rats, Mesdemoiselles, avec les rats... » Puis, rudement, il nous fait taire.

Cependant, mes amies et moi laissons passer les autres comme si un miracle pouvait nous sauver. Mais toutes les précautions sont prises. L'escalier est gardé ; les cartes sont contrôlées ; impossible de s'échapper. Mon tour vient. J'entre dans la chambre maudite. Le major s'essuie les mains. D'un coup d'œil, je vois la chambre nue, la table dressée, les oreillers, deux chaises pour soutenir les pieds : à côté, une cuvette et les instruments nickelés qui brillent...

Le récit de ces faits, qui déshonorent irrémédiablement leurs auteurs, est si effroyable que nous avons tenu à citer le texte même du témoin.

Les Allemands, pour leur part, furent si satisfaits de cette expérience, faite à Lille et dans la région du Nord en avril 1916, qu'ils l'étendirent à toute la France occupée. La Commission officielle dont nous avons cité le rapport constate, en effet, qu'il n'est pas une seule des localités de la Somme libérées au printemps de 1917 dont les habitants des deux sexes, de seize à soixante ans, n'aient été arrachés à leurs foyers et envoyés en Allemagne ou dans le nord de la France, sans plus d'égard pour la douleur des familles que pour la moralité des jeunes filles, livrées aux hasards les plus inquiétants. Les scènes auxquelles ces déportations donnèrent lieu furent si déchirantes que des Allemands même s'en montrèrent parfois émus. C'est ainsi qu'à Nesles, d'où 180 femmes ou jeunes filles

et 164 hommes furent enlevés le 17 février, un officier disait « n'avoir pu assister au départ, parce que c'était un spectacle trop triste ».

Le système a donc été appliqué partout ; mais il le fut sur une grande échelle dans les villes du Nord, puisqu'on évalue à plus de 20.000 le nombre des personnes emmenées de force par l'ennemi, en 1916, pour assurer la culture des terres à son profit.

Ces mesures odieuses soulevèrent les protestations des neutres ; mais l'Ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Gérard, a raconté dans le *Daily Telegraph* [1] comment les autorités allemandes réussirent à gagner le temps nécessaire pour ne renvoyer ces malheureux chez eux qu'une fois les récoltes terminées. Au cours d'un voyage qu'il fit en 1916 dans la région de Charleville et de Sedan, il avait remarqué que les femmes et jeunes filles occupées dans les champs ne ressemblaient pas au type ordinaire de la campagne. Les officiers allemands qui l'accompagnaient lui dirent que c'étaient bien des paysans, mais que dans ce pays ils s'habillaient avec beaucoup de recherche !

Plus tard, M. Gérard apprit la vérité.

Les Allemands, dit-il, avaient essayé d'obtenir des grands centres industriels de Lille, Roubaix, Tourcoing, des volontaires pour travailler aux champs dans ces régions. Quatorze volontaires seulement se

1. Cité par le *Temps* du 15 août 1917.

présentèrent. Les Allemands firent alors saisir un certain nombre d'habitants et les firent envoyer dans des fermes, dans des régions éloignées. Des Américains me déclarèrent que ces ordres furent exécutés avec la plus grande barbarie. Il était arrivé qu'un homme rentrant chez lui, le soir, constatait que sa femme et ses filles avaient disparu sans qu'il pût apprendre des voisins autre chose que la nouvelle que des sous-officiers et des soldats allemands les avaient emmenées.

M. Gérard parla de ces déportations au Chancelier de l'Empire, le soir même :

Je lui déclarai que toute cette affaire me paraissait si odieuse que j'étais prêt, sans consulter mon gouvernement, à protester, au nom de l'humanité, contre le traitement infligé à la population civile de la France occupée. Le Chancelier me dit qu'il ne savait rien de l'affaire et qu'elle résultait d'ordres de l'autorité militaire. Il ajouta qu'il en parlerait à l'Empereur et qu'il espérait réussir à empêcher d'autres déportations.

Je crois qu'on arrêta les déportations, mais les 20.000 personnes ou davantage qui avaient été arrachées à leurs foyers ne revinrent que plusieurs mois plus tard.

J'ai dit, dans un discours, au mois de mai dernier, à mon retour en Amérique, qu'il fallut les efforts réunis du Pape, du Roi d'Espagne et du Président des Etats-Unis pour faire revenir ces malheureux à leur foyer.

Une agence de presse allemande répliqua à ce moment que c'était faux, que ces déportés n'avaient pas été ramenés à la suite des instances du Roi d'Espagne et de notre Président, mais parce que les Allemands n'avaient plus besoin d'eux.

IV

Tel est le joug que plus de deux millions de Français ont subi du fait de l'occupation allemande. Au cours de ces années terribles, ils n'ont cessé de se demander avec angoisse comment ils se procureraient vêtement et nourriture. Ils se sont trouvés dépouillés par la réquisition, ou plus simplement encore par le vol, de leurs récoltes, dans les campagnes, et dans les villes de tout ce qui n'était pas « objet usagé indispensable ».

Le système a été appliqué avec ce mélange de cynisme et de ruse propre au caractère allemand. A Saint-Quentin, par exemple, la soustraction des montres et des chaussures s'opérait de la manière suivante : dans la rue, un soldat demandait l'heure aux passants ; ceux-ci tiraient leur montre et répondaient, et le soldat de répliquer : « Vous avez l'heure française, je confisque votre montre !... » Près des magasins de chaussures, des gendarmes se tenaient postés ; dès qu'un acheteur en sortait, il était suivi et bientôt arrêté et conduit à la gendarmerie ; là, on lui intimait l'ordre de se déchausser, puis un gendarme ouvrait la porte : « Maintenant, dehors ! » [1]

Ainsi, les populations des régions occupées

1. D'après Mme Célarié, dans *Le Correspondant*, août 1918.

ont dû supporter les vexations les plus mesquines comme les souffrances les plus cruelles. Physiquement et moralement, par la douleur de la séparation comme par l'épuisement du travail forcé au profit de l'ennemi, elles ont vécu dans une sorte d'esclavage permanent. La France envahie était comme une vaste geôle dont les gardiens, aussi nombreux que leurs prisonniers pour les prendre en faute, espionnaient leurs moindres actes.

Alors qu'en Belgique, considérée comme zone d'étapes, les Allemands avaient installé une administration civile et entretenaient des troupes relativement peu nombreuses, toute la France occupée se trouvait comprise dans la zone des armées et, une fois franchie l'ancienne frontière franco-belge, on pénétrait sur un territoire exclusivement soumis à la juridiction militaire. Aucun neutre ne pouvait y circuler sans être accompagné, « comme son ombre », par un officier allemand. Les deux millions et quart de Français composant la population civile devaient héberger dans leurs villes ou villages, et même généralement dans leur propre maison, un nombre sensiblement égal de troupes ennemies. C'est pourquoi on peut dire que, depuis septembre 1914 jusqu'au moment de la libération, chaque Français ou Française est demeuré dans un répugnant tête-à-tête avec quelque soldat allemand.

Et — suprême angoisse — les généraux et

officiers allaient répétant à la population : « Si nous devions un jour quitter votre ville, nous détruirions tout auparavant ! » On a bien vu, depuis, que cette menace n'était pas vaine et qu'elle fut au contraire systématiquement mise à exécution jusqu'à la veille de l'armistice, ainsi qu'ont pu s'en convaincre tous ceux qui ont parcouru les régions libérées [1]. Les ordres secrets de l'autorité supérieure allemande ont d'ailleurs été publiés [2], et la grande presse allemande elle-même s'est vantée dans les termes suivants de l'existence d'un plan de destruction générale :

Nous ne voulons pas nier les destructions accomplies par les Allemands dans la région évacuée; nous n'en voyons d'ailleurs aucunement la nécessité.

Ces destructions ont été dictées par une dure mais inflexible nécessité militaire. En première ligne, tous les ponts et toutes les routes ont été détruits ainsi que les voies ferrées. Les Allemands ont dû aussi abattre les forêts pour priver l'ennemi du matériel nécessaire aux constructions et aux fortifications. Les villages ont dû être détruits pour les mêmes rai-

1. En ce qui concerne les territoires évacués par les Allemands au printemps de 1917, le ministre du Travail a donné les chiffres suivants : sur un total d'environ 56.000 habitations, 36.000 étaient complètement en ruines, 10.000 partiellement détruites et 10.000 seulement intactes. (Discours prononcé à la Chambre des Députés : voir le *Journal officiel* du 28 juillet 1917, p. 2109.)

2. Rapport de la Commission officielle, déjà cité.

sons. La destruction des arbres, des champs, des jardins, des allées était tout indiquée au point de vue militaire.

Nous n'avons naturellement laissé que la population impropre au service militaire. Ce serait commettre un crime contre notre propre sécurité militaire que de laisser à l'ennemi des forces de travail qui ne sont pas moins précieuses que des soldats. (Gazette de l'Allemagne du Nord[1].)

Tout le pays n'est qu'un immense et triste désert, sans arbre, buisson, ni maison. Nos pionniers ont scié ou haché les arbres qui, pendant des journées entières, se sont abattus jusqu'à ce que le sol fût rasé. L'ennemi n'a pu trouver aucun abri dans toute la région. Les puits sont comblés, les villages anéantis, les tours renversées. Des cartouches de dynamite éclatent partout. L'atmosphère est obscurcie de poussière et de fumée... Ce n'est pas facile de mettre en ruine tout un pays !... (Berliner Tageblatt *du 9 mars 1917.*)

L'aspect des zones dévastées restera gravé à jamais dans la mémoire de ceux qui le virent. Tout ce qui était transportable a été enlevé. Tout ce qui n'a pas pu trouver place dans les voitures a été brûlé. Les puits ont été rendus inutilisables à jamais, ainsi que les abreuvoirs. Le correspondant estime que cette dévastation est pleinement justifiée, car la vie d'un soldat allemand est, dit-il, plus précieuse que tout. Seules les âmes sentimentales, qui ont le sens des reliques de musées, peuvent à la rigueur déplorer ces destructions. (Dernières Nouvelles de Munich, *correspondance du 27 mars 1917.*)

Il nous appartient de donner toute sa valeur au mot profondément vrai qui termine la lettre,

1. Rapporté dans *Le Temps* du 30 mars 1917.

citée plus haut, d'une Française de Lille : « Nous souffrons pour vous. »

Comment, en effet, oublierions-nous jamais ce que nos frères de la France envahie ont souffert pour nous, par fidélité à la patrie ? Ils ont tout supporté stoïquement : le manque de nourriture, le travail forcé comme au temps du servage, la dispersion des familles, l'éloignement du foyer, l'enlèvement des enfants, les ordres abjects, la privation de toute nouvelle. De la France sous leur joug, les Allemands avaient fait une grande prison, où les populations étaient séquestrées, emmenées quand ils le voulaient en esclavage, condamnées aux travaux obligatoires sous la menace du bâton, nourries au pain et au riz ; le seul espoir qui leur pouvait rester était lié par les envahisseurs dans leur esprit à l'idée de la destruction de tout ce qui n'était pas leur existence même. En butte aux pires brutalités et subissant, sans recours possible, un régime qui ne leur épargnait aucune misère physique ou morale, ils ont fait preuve d'une magnifique énergie et, sans communication avec le dehors, gardé invinciblement l'espoir de la délivrance et de la victoire, fût-ce au prix des plus lourds sacrifices.

CONCLUSION.

LES SACRIFICES DE LA FRANCE PENDANT LA GUERRE ET LA RENAISSANCE FRANÇAISE.

Les sacrifices que la France a consentis pendant la guerre pour la défense de sa liberté et celle du monde dépassent tout ce que l'imagination aurait pu se figurer en 1914.

Sacrifices en argent, sacrifices en hommes, sacrifices en territoires, le tout réuni semble au-dessus des forces nationales. Et, cependant, de ce bain de sang et de douleur, une nouvelle France, nous en sommes assurés, peut renaître avec une jeunesse ressuscitée, grâce aux qualités merveilleuses de travail, d'équilibre social et de modération naturelle du peuple français, si nos politiques ne sont pas trop inférieurs à nos soldats, et si nos alliés et amis nous assurent les concours que la justice et le souci de leur défense, leur intérêt bien entendu et leur amitié leur commandent de nous accorder.

***

Les forces vives de la France ont subi une atteinte profonde due à nos formidables dépenses de guerre. S'il est encore prématuré d'en déterminer le montant exact, il est possible d'en donner une évaluation, que nous empruntons à un statisticien anglais, M. Joseph Kitchin. L'éloquence de ces chiffres prend toute sa valeur de la comparaison qu'il établit entre les charges des principales puissances. Il va sans dire que ces données ne sont qu'approximatives, mais cette approximation suffit pour une étude sociale comme celle qui fait l'objet de ces pages. Or, il est déjà frappant de savoir que le budget annuel de la France dépassait 5 milliards de francs avant la guerre, que pendant cinq ans de guerre nos dépenses ont atteint environ 150 milliards de francs, et qu'après la guerre notre dette nationale ne sera pas moindre de 188 milliards, son service annuel d'environ 9 milliards 200 millions et nos dépenses générales annuelles (y compris 2 milliards de pensions) d'environ 15 milliards 600 millions.

De tels chiffres, sans doute, comportent une part d'incertitude ; mais quelles indications déjà ils donnent sur la charge qui va incomber à la France !

Toutefois, pour en sentir tout le poids, rien ne vaut le parallèle que M. Kitchin fait, en partant

des mêmes données, entre les différents grands pays. Le résultat montre que les sacrifices en argent de la France sont inégalés : si l'on met en regard la valeur de la richesse nationale du pays à la veille de la guerre et le chiffre de la dette nationale au lendemain de celle-ci, on constate que les Etats-Unis n'auront hypothéqué, en quelque sorte, que 4 1/2 p. 100 de leur richesse nationale, le Royaume-Uni 32 p. 100, l'Allemagne 50 p. 100 et la France 62 p. 100. Et remarquons bien que le statisticien anglais compare notre dette nationale d'après guerre à notre richesse nationale d'avant la guerre. Que serait-ce s'il avait mis en regard notre richesse nationale actuelle amoindrie dans 10 départements ravagés ! Sans doute, l'Allemagne nous devra réparer ces destructions, mais dans quel délai et dans quelles conditions !

Suivant toujours les calculs de M. Kitchin, mettons en regard le revenu national des grands pays avant la guerre et les dépenses annuelles qu'ils ont, ou auront à supporter après la guerre : aux États-Unis 4 p. 100 du revenu y suffiront, en Angleterre 23 p. 100, en Allemagne 35 p. 100 et en France 42 p. 100. Sans doute, l'Allemagne doit nous rembourser la charge des pensions et celle des allocations ; mais le revenu national d'avant-guerre de la France est diminué de tout ce que rapportaient nos régions dévastées, et cette reconstitution ne sera pas, — je ne dis

TABLEAU I.

SITUATION FINANCIÈRE DES PRINCIPAUX ÉTATS AVANT ET APRÈS LA GUERRE

(D'APRÈS M. JOSEPH KITCHIN) [1].

En millions de livres sterling.

Avant la guerre.

	ROYAUME-UNI	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ITALIE	ALLEMAGNE
Dette nationale	650	1.315	200	550	240
Charge de la dette en intérêt annuel	49	52	5	20	8
Richesse nationale	18.000	12.000	50.000	»	16.000
Revenu national annuel	2.400	1.500	8.000	»	2.100
Dépenses publiques annuelles	198	208	145	»	166
Richesse nationale (en livres, par tête d'habitant)	390	300	476	»	235

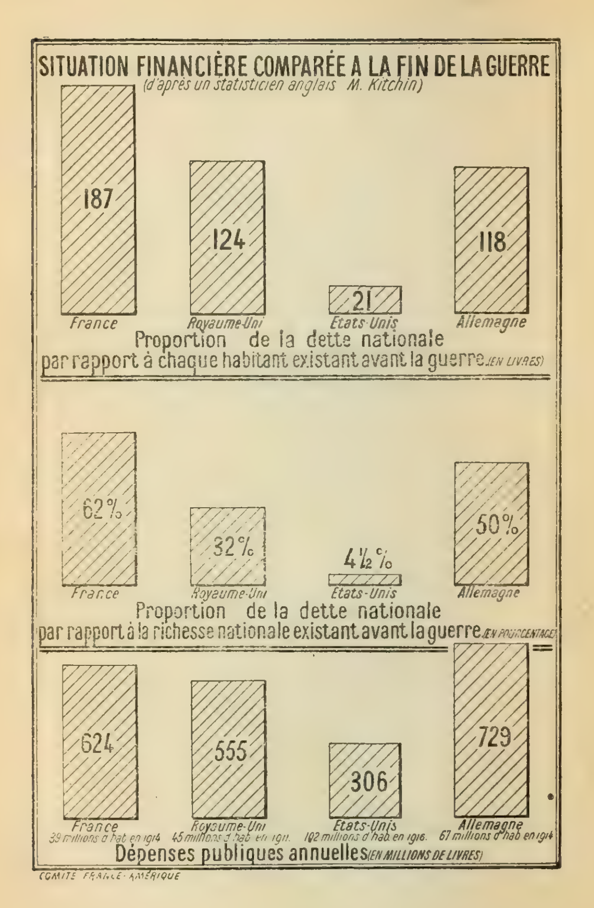
Pendant la guerre.

Dépenses directes de guerre (non compris les avances entre alliés)	7.600	6.000	4.000	2.400	8.750

Après la guerre.

Dette nationale	5.700	7.500	2.250	3.000	8.000
Charge de la dette en intérêt annuel	285	368	96	150	400
Dépenses publiques annuelles	555	624	306	»	729
Proportion de la dette nationale par rapport à la richesse nationale d'avant-guerre	32 p. 100	62 p. 100	4 1/2 p. 100	»	50 p. 100
Proportion des dépenses publiques annuelles, par rapport au revenu national d'avant-guerre	23 p. 100	42 p. 100	4 p. 100	»	35 p. 100
Dette nationale (en livres, par tête d'habitant)	124	187	21	»	118

1. M. Joseph Kitchin a établi ces chiffres approximatifs, qui ont paru dans le *Times* du 6 janvier 1919, et qui ont surtout une valeur de comparaison, en supposant que les dépenses de guerre seront finalement celles qu'elles auraient été si les dépenses de la dernière année de guerre s'étaient prolongées jusqu'au 31 juillet 1919 et arrêtées brusquement à cette date, c'est-à-dire après cinq ans de guerre. Les questions de réparation des dommages et d'indemnités n'entrent pas en ligne de compte. Pour le calcul des dépenses publiques d'après-guerre, M. Kitchin additionne l'intérêt de la dette (non compris l'amortissement), les dépenses d'avant-guerre (non compris l'intérêt de la dette et y compris les dépenses moyennes militaires), l'augmentation des dépenses diverses et les pensions (qu'il évalue pour la France à 80 millions de livres, en regard d'une dépense globale d'après guerre de 624 millions de livres). M. Kitchin évalue à environ 39 milliards de livres, soit 975 milliards de francs, l'ensemble des dépenses directes de la guerre faites par tous les belligérants.


SITUATION FINANCIÈRE COMPARÉE A LA FIN DE LA GUERRE
(d'après un statisticien anglais M. Kitchin)
187
124
21
118
France
Royaume-Uni
Etats-Unis
Allemagne
Proportion de la dette nationale
par rapport à chaque habitant existant avant la guerre (EN LIVRES)
62 %
32 %
4 1/2 %
50 %
France
Royaume-Uni
Etats-Unis
Allemagne
Proportion de la dette nationale
par rapport à la richesse nationale existant avant la guerre (EN POURCENTAGE)
624
555
306
729
France
39 millions d'hab. en 1914
Royaume-Uni
45 millions d'hab. en 1911.
Etats-Unis
102 millions d'hab. en 1916.
Allemagne
67 millions d'hab. en 1914
Dépenses publiques annuelles (EN MILLIONS DE LIVRES)
COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

pas complète, — mais même largement assurée avant dix ans.

Veut-on procéder à une autre comparaison ? M. Kitchin met en regard la population des grands États en 1914 et le chiffre de leur dette nationale réelle à la fin de la guerre, et il conclut que chaque Français aura à supporter de ce chef une charge de 4.675 francs, alors que chaque citoyen des États-Unis n'en aura qu'une de 525 francs, celui du Royaume-Uni une de 3.100 francs et celui d'Allemagne une de 2.950 francs. Et si, par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, le chiffre de notre population est un peu augmenté, pensons aux 2 millions 250.000 Français des départements dévastés dont les sources de richesse sont taries.

Dans la tragédie de la grande guerre, c'est sur la France que la charge financière fait, et de beaucoup, sentir le plus son poids.



Et c'est encore à la France qu'a été demandé le plus lourd sacrifice en hommes, dans le camp des puissances victorieuses. Les chiffres officiels fournis par les différentes administrations militaires ne sont pas arrêtés *ne varietur* ; toutefois, s'ils ont à subir certaines retouches, celles-ci sont certainement peu importantes. D'autre part, les procédés de calcul et les méthodes de contrôle ne sont peut-être pas partout aussi rigoureux

TABLEAU II.

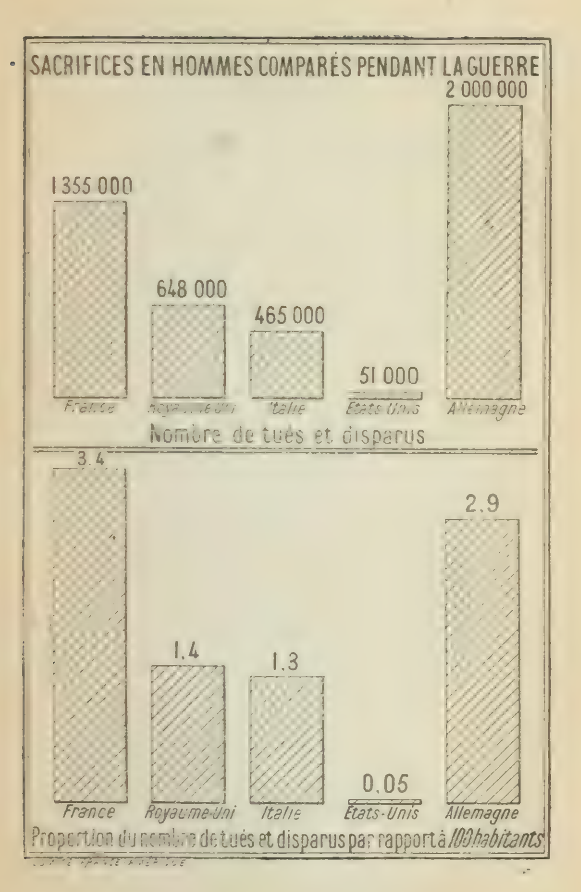
SACRIFICES MILITAIRES DES PRINCIPAUX ÉTATS PENDANT LA GUERRE.

	FRANCE	ROYAUME-UNI	ITALIE	ÉTATS-UNIS	ALLEMAGNE
Population[1]	39.600.000	45.370.000	35.858.000	102.017.000	67.810.000
Nombre de mobilisés[2]	8.390.000	5.700.000	5.250.000	3.800.000	11.200.000
Nombre de tués et disparus[3]	1.355.000	648.000	465.000	51.000	2.000.000
Proportion du nombre de tués et disparus par rapport à 100 habitants	3,4	1,4	1,3	0,05	2,9

1. D'après le lieutenant François Maury : *L'apogée de l'effort militaire français.* — Union des grandes Associations françaises, 1919, p. 156.

2. Officiers et hommes de troupe. Les chiffres pour la France et l'Allemagne sont empruntés à l'ouvrage ci-dessus; les autres chiffres, au rapport de M. Louis Marin, député, sur le pécule aux familles des militaires disparus (Chambre des députés, nº 6235, annexe à la séance du 3 juin 1919), p. 33.

3. Cf. Rapport Marin, p. 48 ; p. 43 pour les Etats-Unis ; p. 32 pour le Royaume-Uni.


SACRIFICES EN HOMMES COMPARÉS PENDANT LA GUERRE
2 000 000
1 355 000
648 000
465 000
51 000
Nombre de tués et disparus
3.4
2.9
1.4
1.3
0.05
France
Royaume-Uni
Italie
États-Unis
Allemagne
Proportion du nombre de tués et disparus par rapport à 100 habitants

qu'en France, comme le montre M. Louis Marin dans un rapport à la Chambre des Députés. Mais, tels qu'ils sont aujourd'hui, ces chiffres sont suffisants pour qu'on en puisse tirer de douloureuses conclusions ; il suffit de considérer le tableau et le graphique joints à cette étude pour être frappé par les sacrifices consentis par la France et la part qu'elle a prise dans le payement sanglant de la victoire commune : 1.355.000 de ses fils sont morts à la bataille, à côté de 648.000 citoyens du Royaume-Uni, 465.000 Italiens et 51.000 Nord-Américains. Sur 100 habitants de la France, 3,4 ont péri, alors qu'une semblable proportion ne s'établit qu'à 1,4 pour le Royaume-Uni, 1,3 pour l'Italie, 0,05 pour les États-Unis et même qu'à 2,9 pour l'Allemagne. On peut donc affirmer qu'en France, sur 100 hommes valides, en âge de travailler, 10 au moins ont été tués, et on évalue à 20 environ le nombre de ceux qui ont été blessés, soit légèrement soit grièvement, ou de ceux qui restent mutilés.

Telle est la rançon particulièrement cruelle de notre victoire, rançon dont la France encore a pris sa part plus que de raison. Aux douleurs morales qui affectent presque toutes les familles de ce pays, veuillez joindre les conséquences économiques et sociales particulièrement profondes, par suite de l'étendue même de ces sacrifices. Ces morts, comme ces blessés ou ces mutilés, ce sont surtout de jeunes hommes, la fleur de la jeunesse française, ceux qui devaient fournir

le plus grand effort économique dans les années qui viennent, ceux qui devaient donner le plus de fils à la France [1]. 100 hommes de 25 ans ont une valeur économique et une valeur nationale pour assurer la repopulation d'un pays tout autre que 100 hommes de 60 ans. Les calculs n'ont pas été faits, mais je suis assuré que, sur 100 jeunes hommes valides vivants en 1914, 20 environ ont été tués et 30 à 40 ont subi une blessure ou une mutilation. Tel est pour la France l'effroyable bilan en hommes de la grande guerre.

***

Si les grandes puissances alliées et associées ont pris une part importante aux sacrifices communs en hommes et en argent, toute comparaison devient inutile si l'on passe à la troisième catégorie des sacrifices faits par la France. Quand on dit et écrit que la France a été le boulevard de la liberté du monde, on ne pense pas assez qu'elle a payé cet honneur, non seulement par l'occupation de dix départements, comme cela eut lieu

1. Je ne dirai rien que ne sachent tous les Français, mais qu'ignorent peut-être les étrangers, en affirmant qu'au début de la guerre eut lieu une véritable hécatombe de l'élite de notre jeunesse. Ces jeunes officiers ou sous-officiers, ignorant les nouvelles méthodes de guerre, se sont fait tuer à la tête de leurs troupes, avec un héroïsme extraordinaire, pour entraîner leurs soldats et compenser l'infériorité de notre armement et de notre préparation.

en Belgique et dans le nord de l'Italie, mais surtout par une destruction systématique de son territoire que rien n'approche, même de très loin, en Occident. La dévastation généralisée est un spectacle que l'étranger ne pourra voir que sur le sol français : elle s'applique à un dixième de notre territoire et à 2.250.000 de nos habitants.

Rien n'est plus difficile que de traduire en chiffres la valeur de ce désastre, et le traité de paix a donné un délai jusqu'au 1er mai 1921 pour en fixer l'estimation. Mais une première enquête a été faite par la Commission du Budget de la Chambre des députés et permet, sous toutes réserves, d'apercevoir la grandeur du dommage.

M. Louis Dubois en a fixé les premiers éléments dans une étude de 80 pages, que nous résumons dans le tableau et le graphique que nous avons dressés : il arrive au chiffre prodigieux de 100 milliards de dommages matériels et directs à la propriété ; ce sont ceux que le traité de paix met à la charge de l'Allemagne.

Cette circonstance fait croire aux esprits superficiels que la France, au point de vue économique tout au moins, n'en souffrira pas puisque réparation lui est accordée.

Étrange illusion de mots, qu'un peu de réalité détruira. Tout d'abord, nous ignorons quand les réparations dues seront effectuées. L'Allemagne doit rembourser à toutes les puissances, non seulement les dommages aux propriétés et aux per-

sonnes civiles, mais encore les frais des pensions, ceux des allocations aux familles, les frais des armées d'occupation et le payement des aliments et matières premières que les alliés et associés remettent à l'Allemagne. Le total sera formidable et il n'y a aucun droit de préférence donné pour les frais de réparations des territoires dévastés. Dans quel délai, par suite, nos populations toucheront-elles leur indemnité, elles l'ignorent absolument, et, si l'Allemagne demande cent ans pour régler sa dette, où trouverons-nous les avances nécessaires ? La justice demanderait que ces indemnités pour réparations aient privilège sur toutes autres et qu'un emprunt interallié escompte la somme totale due par l'Allemagne de ce chef : ainsi, les populations toucheraient leurs indemnités et l'Allemagne, pendant cent ans s'il le faut, payerait aux puissances alliées et associées l'intérêt et l'amortissement de cette dette sacrée. Ce serait l'emprunt international pour la réparation des territoires dévastés.

Mais cette question si importante de délai et d'exécution n'est point tout. Examinons un cas concret qui fera mieux saisir la réalité : un cultivateur avait en France dévastée une maison, une terre et un bétail d'une valeur de 20.000 francs, dont il tirait annuellement, par son travail, un revenu de 5.000 à 6.000 francs. Vous lui rendez son bétail, vous remettez sa terre en état, vous reconstruisez sa maisou, vous lui

TABLEAU III.

ÉVALUATION DES DOMMAGES MATÉRIELS ET DIRECTS DANS LES RÉGIONS DÉVASTÉES DE FRANCE

(D'APRÈS M. LOUIS DUBOIS)[1].

En millions de francs.

	IMMEUBLES.	MEUBLES, matériel, bétail.	MATIÈRES PREMIÈRES, produits agricoles, approvisionnements.
	—	—	—
1° Habitations (et monuments publics)	19.000	10.000	»
2° Agriculture (et chasse, pêche, hydraulique agricole, bois et forêts).	6.580	5.364	5.839
3° Houillères	1.434	1.404	400

4º Industrie (y compris mines de fer et industries extractives autres que les houillères) . .	3.236	12.789	22 522
5º Moyens de transport	5 196	295	»
Total. . .	35.446	29.852	28 761
Total général . .		94.059	

A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter comme dommages matériels et directs les dommages à la propriété : 1º des fonds de commerce, offices ministériels et professions diverses ; 2º du numéraire et des valeurs mobilières, par vol, pillage, contributions de guerre, etc., ainsi que les dommages aux personnes considérées comme facteurs de la production. Une évaluation ainsi complétée dépasserait 100 milliards. Ces dommages sont ceux dont le traité de paix prévoit la réparation : ils sont évalués à environ 3 fois la valeur d'avant guerre, conformément à la clause du traité de paix qui prévoit que les frais nécessités par les réparations et reconstructions seront évalués au coût de la reconstruction à l'époque où les travaux seront exécutés.

1. Avis présenté au nom de la Commission du Budget par M. Louis Dubois (Chambre des députés, nº 5432, séance du 18 décembre 1918 ; enquête p. 3 à 77 et tableau p. 76. Les chiffres ont été arrêtés d'après les renseignements parvenus à l'auteur jusqu'au 31 janvier 1919.

DOMMAGES MATÉRIELS ET DIRECTS DANS LA FRANCE DÉVASTÉE

(d'après M. Louis Dubois)

COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

restituez ses instruments aratoires volés, vous lui rendez son argent et ses épargnes dérobés, vous lui remettez des meubles en échange de ceux qui ont disparu, vous faites, en un mot, tout ce que le traité de paix prévoit, et au maximum. Pour beaucoup de cultivateurs, tout ceci ne sera fait que dans deux, trois, cinq ou dix ans. Supposons cependant que celui que nous considérons soit particulièrement favorisé, qu'il obtienne complète satisfaction et que toutes ces restitutions et réparations soient effectuées pendant le cours de 1920 et 1921 et soient terminées fin juillet 1922. Il aura été privé du fruit normal de son travail depuis août 1914 jusqu'en août 1922, soit pendant 8 ans ; cette perte aura été totale pendant 5 ans, partielle pendant 3 ans, c'est-à-dire qu'il aura perdu, au bas mot, 35.000 francs. Il a pu, il est vrai, pendant 5 ans, effectuer un travail, mais quel travail et dans quelles conditions, nous le montrons ailleurs. Il est donc vraisemblable que sa perte réelle de revenus n'est pas inférieure à 20.000 francs environ, soit égale à sa perte en capital.

Qu'est-ce que l'Allemagne rembourse de ce chef ? Rien pour la période du 1er août 1914 au 11 novembre 1918, 5 p. 100 pour la période commençant le 1er mai 1921, et une somme non fixée par le traité, mais qui ne représentera que des intérêts normaux pour la période intermédiaire entre le 11 novembre 1918 et le 1er mai 1921. Ainsi, dans le cas concret que nous exa-

minons, et en supposant qu'on fixe à 6 p. 100 les intérêts de la période intermédiaire, l'Allemagne pourrait réparer, le 1er août 1922, la perte des 20.000 francs de capital et des 20.000 francs de revenus en ne donnant que 24.200 francs environ, et encore elle n'ajoutera les 4.200 francs pour perte du revenu que s'il s'agit d'une réparation en espèces et non en nature.

Plus longue sera la période de reconstitution et plus la perte ira grandissant, puisque le revenu annuel que le cultivateur tirait de son exploitation était de 5 à 6.000 francs et que l'intérêt annuel que payerait l'Allemagne, si elle ne règle pas l'indemnité due, n'est que de 1.000 francs.

Ce n'est donc que par un jeu de mot que l'on peut dire que les dommages causés à la France dévastée seront entièrement réparés par l'Allemagne. Même en envisageant le problème au seul point de vue financier, une très large part des pertes subies restera toujours à la charge de la France et le surplus sera payé dans des conditions et à une époque que tout le monde ignore.

Nos amis et alliés peuvent ainsi se rendre compte de l'illusion singulière qu'on fait luire à leurs yeux quand on proclame la « réparation *intégrale* » des dévastations de la France.

***

Tel est le bilan des sacrifices de la France en hommes, en argent, en territoires. Ce bilan est

tellement saisissant que les hommes d'affaires étrangers qui étudient notre pays en conçoivent quelque pessimisme.

Ce pessimisme ne me paraît pas justifié pour qui connaît les traditions françaises. Nul peuple n'a fait preuve de plus profondes qualités de travail, d'équilibre, de modération, de persévérance. De même que le soldat français a étonné le monde par son calme, son stoïcisme, son endurance, son optimisme et son intelligence, de même le paysan français montrera, *étant le même homme*, les mêmes qualités. Légèreté, insouciance, vivacité, exaltation suivie de dépression, tous ces défauts dont on faisait le fond du caractère français sont précisément l'envers de nos qualités. La légende a pris le contre-pied de la réalité, et c'est ainsi seulement que s'explique toute l'histoire française. Dans ses pires malheurs, la France ne s'est jamais laissé abattre; après des convulsions passagères et des crises de croissance, elle a toujours retrouvé son calme. Son équilibre social est admirable, et nul pays au monde ne compte autant de petits paysans propriétaires cultivant le sol de leurs mains et irréductibles adversaires de tout trouble social profond. Leur esprit d'épargne est la marque extérieure de leur persévérance et de leur modération : ils ne consument pas en un jour le fruit de leur travail, mais le mettent en réserve pour le faire fructifier de nouveau. Aussi, défiant toute apparence économique ou

financière, le paysan français cultivant la terre de France refera dans la paix la prospérité française, comme dans la guerre il a défendu le sol natal, non seulement avec l'ardeur et l'enthousiasme qu'on lui accordait, mais avec un sang-froid, une ténacité, un calme et imperturbable optimisme qu'on lui refusait.

***

Toutefois, pour cette œuvre gigantesque de renaissance, notre population a besoin d'une bonne direction économique et politique et du concours de nos alliés et amis. Elle veut croire qu'il ne lui sera pas refusé et elle est assurée en ce cas de n'être pas inférieure à la tâche qui lui incombe : une France à refaire.

Ce problème de la restauration de la France se présente sous deux aspects, selon qu'on l'envisage du point de vue international ou national.

A l'égard de ses alliés et de l'ennemi, la France est fondée à soutenir que réparation n'est pas indemnité et que la compensation du dommage causé par la dévastation systématique de l'ennemi doit avoir le pas sur le paiement des indemnités prévues au traité de paix : indemnités pour pensions et allocations, indemnités pour frais d'occupation, indemnités pour règlement des aliments et matières premières à fournir à l'Allemagne.

L'opinion publique n'a pas varié en France

sur ce point, et au moment le plus critique de la guerre, alors qu'on affirmait qu'il ne serait pas réclamé d'indemnité de guerre à l'ennemi, le Sénat français votait le 31 mars 1917, à l'unanimité, la résolution suivante qui traduisait à la fois notre émotion, notre volonté persévérante et nos revendications :

« Le Sénat, dénonçant au monde civilisé les actes criminels accomplis par les Allemands dans les régions de la France par eux occupées : crimes contre la propriété privée, contre les édifices publics, contre l'honneur, la liberté et la vie des personnes ;

« Constatant que ces actes de violence inouïe ont été perpétrés sans l'excuse d'aucune nécessité militaire et au mépris systématique de la Convention internationale du 18 octobre 1907, ratifiée par les représentants de l'Empire allemand ;

« Voue à la malédiction universelle les auteurs de ces forfaits, dont la justice exige que soit assurée la répression ;

« Salue avec respect ceux qui ont été les victimes et auxquels la nation promet solennellement, en s'en portant caution, qu'ils en obtiendront réparation intégrale par l'ennemi ;

« Affirme plus que jamais la volonté de la France, soutenue par ses admirables soldats, et d'accord avec les peuples alliés, de poursuivre la lutte qui lui a été imposée jusqu'à l'écrasement définitif de l'impérialisme et du militarisme allemands responsables de toutes les misères, de toutes les ruines et de tous les deuils accumulés sur le monde. »

L'indemnité de guerre, en effet, n'a pas le même caractère que la réparation. L'indemnité est une compensation des pertes, en quelque sorte

inévitables et normales, occasionnées par une guerre. Elle peut être limitée, comme dans le traité de paix de Versailles ; elle peut s'étendre aux pertes de toute nature que les hostilités causent à une nation ; elle peut être fixée à forfait, arbitrairement ou par commission : c'est une application du droit du vainqueur.

Au contraire, la réparation est, dans tous les cas et par priorité, exigible, car elle porte sur les réquisitions, le travail forcé, l'enlèvement des récoltes, les vols, les sévices et, d'une façon générale, tous les dommages causés en violation des lois de la guerre. En droit, chacun de ces actes appelle une sanction déterminée, prise par une Cour de Justice spéciale, chargée d'évaluer le préjudice subi et d'ordonner la restitution en nature ou le paiement de la somme due en compensation. C'est ainsi que la France a pu demander à ses alliés de reconnaître ce principe et de confier à un tribunal international, institué à cet effet, « la Commission interalliée des réparations », le soin de prononcer les condamnations équitables à titre de réparations. Une telle méthode s'oppose efficacement au plan ennemi, qui ne visait à rien moins qu'à éliminer notre pays des grands marchés internationaux, en nous obligeant, après la guerre, à consacrer toutes nos forces économiques à la restauration de nos régions les plus riches, systématiquement dévastées.

Considéré sous son aspect national, le problème

les réparations apparaît plus délicat à résoudre : en fait, il se confond avec celui d'assurer la renaissance des territoires libérés. Il semble même que, devant l'immensité de cette tâche, l'État aussi bien que les initiatives privées se soient trouvés quelque peu désemparés. J'entendais dire un jour : « Pour refaire la France dévastée, il faudra cent ans et cent milliards ! » Sous l'exagération des termes, cette expression fait saisir l'ampleur prodigieuse de l'œuvre à accomplir.

La France dévastée est un pays à recréer. Alors que, dans les terres de colonisation, c'est l'élément humain qui est insuffisant plus encore que l'outillage, dans les régions libérées, la population est prête au travail, mais elle manque de tous les moyens matériels : les ressources naturelles sont pour longtemps détruites et tout ce qu'y avait ajouté l'effort des générations laborieuses. Il y a donc là une œuvre de longue haleine, pour laquelle il faut faire appel aux meilleurs organisateurs. L'État ne peut la conduire seul à bonne fin ; il est de son devoir de s'assurer l'aide des compétences et des bonnes volontés que lui apportent les œuvres et les sociétés privées ; son rôle est de coordonner leur action, tout en respectant leur liberté.

Des organisations privées peuvent, par exemple, obtenir plus facilement pour nos populations éprouvées des concours de l'étranger [1]. Mais

1. Le Comité *France-Amérique* a entrepris une campagne dans ce sens en Amérique.

l'État répondrait au désir de ces organisations elles-mêmes en dressant une liste des villes ou villages dévastés et en réservant leur « parrainage » aux villes, comités ou particuliers qui, hors de France, voudraient s'intéresser à telle ou telle localité déterminée des départements envahis, plutôt que d'envoyer des dons qui passeraient inaperçus dans un vaste ensemble. Un tel répertoire, où seraient inscrits tous les parrains de la France dévastée, deviendrait comme un livre d'or de la bienfaisance universelle.

Il importe, cependant, que les hommes placés à la tête des services d'État, comme les personnes qui dirigent les œuvres privées, ne perdent jamais de vue que le relèvement de la France dévastée n'est pas seulement une affaire d'argent. Certes, celui-ci est indispensable ; mais, seul, il demeure stérile. Pour qu'il soit vraiment source de vie, il faut l'effort humain, qui le met en œuvre et le rend productif. C'est pourquoi l'Etat ne saurait suffire à l'ampleur de la tâche actuelle ; en vain puiserait-il sans compter au budget national : ses agents, quels que soient leur compétence et leur zèle, seront inférieurs à l'œuvre à accomplir s'ils prétendent la réaliser entièrement par eux-mêmes. Par contre, ils joueront un rôle aussi honorable qu'utile en étudiant et précisant les programmes d'action, en suscitant et encourageant les initiatives privées, en les aidant de toute manière, en les contrôlant intelligemment, et enfin en visant à coordonner et harmoniser

toutes les bonnes volontés. Ainsi, les intéressés, œuvres et particuliers, seront les premiers à bénéficier de l'appui de l'État, grâce auquel leur travail atteindra son rendement maximum et portera tous ses fruits.

Dans cet ordre d'idées, il nous sera sans doute permis de regretter que, devant la formidable besogne à entreprendre et à mener à bien, les initiatives privées n'aient pas encore montré dans notre pays toute l'activité désirable, orientée dans le sens qui convenait. Trop d'œuvres, et notamment les plus grandes, en effet, se bornent à recueillir de l'argent et à le répartir, soit entre d'autres œuvres, soit entre particuliers. Travail aisé, au demeurant, pour lequel il suffit d'un carnet de reçus et d'un carnet de chèques ; mais, s'il assure au président et aux membres du bureau la considération générale, on peut dire qu'il est sans efficacité pour la renaissance des pays ravagés. Les seules organisations qui y contribuent réellement sont celles dont les collaborateurs apportent un concours personnel et direct aux populations qu'il s'agit de secourir, s'efforcent de répondre à leurs besoins et facilitent ainsi la tâche de l'État. La sympathie et l'aide des pouvoirs publics, de l'opinion française et des donateurs étrangers accordées à ces œuvres leur permettra d'étendre et de fortifier leur action vraiment créatrice.

Mais, si grand que soit le rôle de l'initiative

privée, des particuliers, des sociétés, des œuvres, le rôle de l'État est considérable dans cette tâche : organisation des transports, facilités données à la main-d'œuvre, au ravitaillement, à l'approvisionnement en matières premières, enlèvement des engins des champs de bataille, organisation financière des indemnités et avances, concours donnés aux coopératives et aux sociétés agricoles pour le bétail, les instruments aratoires, la reconstruction et les denrées, — ce sont là quelques-uns des services que l'État doit fournir.

Il faut avouer qu'il a assez mal assuré ce rôle pendant la première année qui a suivi l'armistice. La grande erreur, à mon avis, a été de ne pas comprendre dès le premier jour qu'à une œuvre pareille, il fallait une tête, un chef, et un chef qui soit un organisateur. On a cru le faire en nommant un ministre des régions libérées ; erreur, on a organisé seulement un rouage de transmission. Il ne décide pas, n'a pas d'autorité et n'a pas de personnel ; il est seulement l'agent intermédiaire entre les autres ministères, qui décident chacun dans sa spécialité, et les régions dévastées. On ne surmonte les grandes crises qu'en concentrant le pouvoir de décision dans les mains d'un homme qualifié. Il eût fallu constituer le gouvernement de la France dévastée comme on a fait pour celui d'Alsace-Lorraine, d'Algérie ou du Maroc, en mettre le siège à Lille ou à Reims, y nommer un homme d'au-



Les Membres du

D'après le tableau d

Assis, autour de la table, en commençant par le centre, premier plan,
Me Léon Devin, vicomte d'Hendecourt, Mgr Odelin, MM. Maurice Bloch, Louis B
MM. Jean Dupuy, Ernest Lavisse, Louis Lépine, Gabriel Hanotaux, Paul Appell,
Léon Jouhaux, Dubreuilh, Albert Mirabaud, Baudouin, Ferdinand Buisson.

Debout autour de la table, en commençant par le centre, premier plan, e
Pujo, Roman, de Verneuil, Adrien Mithouard, Charles Maurras, Léon Bourgeoi
Louis Mill, Brard, Bled, Albert Kahn et Gabriel Louis-Jaray.



ecours National ».

Fournier-Sarlovèze.

s, en partant de gauche à droite : Mᵉ Henri Robert, M. Fournier-Sarlovèze,
on, Georges Payelle, Grand Rabbin Lévy, M. Louis-Dausset, Pasteur Ch. Wagner,
Amette, Mme Déroulède, MM. Guillet, Louis Liard, G. Marguerie, Poinson.

en partant de gauche à droite : MM. Jacques Bizot, Héliès, Challamel, Maurice
exandre Ribot, Denys Cochin, Maurice Barrès, David-Mennet, Adolphe Chérest,

torité et d'organisation, et enlever aux autres ministres le pouvoir de décision pour le lui remettre. Toute autre solution ne fera que retarder la reconstitution des territoires libérés.

Cette reconstitution pourra être l'œuvre d'une génération, mais elle se fera aussi sûrement dans l'avenir que, dans le passé, notre France du Nord et de l'Est a su réparer les ruines des invasions millénaires. Ces grandes routes d'invasion que, depuis des siècles, les Barbares empruntent pour piller les richesses du sol français ont été maintes fois la proie des envahisseurs. L'énergie de nos populations s'est toujours révélée dans la paix comme dans la guerre : elles ont tour à tour pris l'arme ou la charrue, conquis la victoire ou l'honneur et mis en valeur le territoire. Il faut, il est vrai, remonter très loin dans le passé pour trouver des ruines pareilles aux présentes, mais, une fois encore. — nous en avons le ferme espoir — nous verrons les Français du Nord et du Nord-Est réaliser, avec les ressources de la France, la coopération des alliés, le travail des sociétés et des œuvres françaises et étrangères, cette grande œuvre de la restauration de la France dévastée.

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES MATIERES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY.

LES

ŒUVRES DE SECOURS

pour la France dévastée.

I. *France occupée*. — Dans la partie de la France occupée par les Allemands, une seule organisation générale de secours a fonctionné au temps de cette occupation : la « Commission for Relief in Belgium » (C.R.B.), fondée par M. Hoover, étendue ensuite à la France et dont le Comité du Nord de la France, présidé à Lille par M. Guerin, était l'exécutif. Après l'entrée en guerre des Américains, l'organisation a fonctionné sous le contrôle espagnol et hollandais. Son activité a été au-dessus de tout éloge.

II. *Organisation officielle*. — Le secours aux réfugiés et aux rapatriés était centralisé par le Ministère de l'Intérieur : une commission siégeant auprès de lui distribuait entre les départements les fonds destinés aux réfugiés ; les organisations d'Annemasse, d'Evian et de Thonon pour les rapatriés dépendaient étroitement de la direction du contrôle de ce Ministère, que dirigeait alors M. Ogier.

Toutes les affaires qui concernent la France libérée ont été centralisées au Ministère nouveau des Régions libérées ; une direction s'occupe spécialement de la restauration de ces pays. La reprise du travail dans les campagnes par des coopératives agricoles a été suivie par une mission annexée à cette direction, qu'a dirigée avec dévouement le Capitaine de Warren ; son œuvre est continuée par la Fédération des Associations agricoles. Au Ministère de la Guerre, un service spécial du cabinet (Ct. Welter) a suivi toutes ces questions pour assurer la liaison avec l'armée ; une commission (M. G. Hanotaux, président) a réparti les fonds donnés à l'Etat ; ces derniers services ont disparu.

III. *Réfugiés, évacués, rapatriés*. — Dans presque tous les départements, des œuvres autonomes se sont préoccupées de réu-

nir réfugiés et rapatriés : une des plus importantes est celle de Lyon (Mme Gillet-Motte, présidente), qui a collaboré avec l'organisation officielle de Hte-Savoie pour recevoir les rapatriés à leur arrivée d'Allemagne.

A Paris, les réfugiés des 10 départements envahis ont formé 10 Comités de réfugiés, reconnus par l'Etat, pour distribuer à Paris les secours par leur intermédiaire ; ces Comités fondés dès le début de la guerre se sont groupés en une Union des Comités centraux de Réfugiés (M. Décamp, vice-président).

Le Vêtement du prisonnier (Mlle Chaptal, présidente) a centralisé les secours aux prisonniers civils en Allemagne.

IV. *Secours dans la France dévastée.* — Pour les secours sur place dans les régions dévastées fonctionnent des œuvres locales, des œuvres dont le siège est à Paris et des œuvres étrangères. Parmi les œuvres locales, on peut citer les suivantes, les unes disparues, les autres encore existantes : les Enfants de la Lys, à Hazebrouck ; le Comité d'Armentières ; les œuvres de Sermaize, Bar-le-Duc, Amiens, de la Société des Amis ; le Comité de secours de Reims, qui a disparu ; le Retour à Reims ; le Comité de Secours et Ravitaillement de Verdun ; le Comité de Meurthe-et-Moselle, à Nancy ; le Comité des Vosges ; le Secours National français d'Alsace (M. Carré de Malberg), avec siège à Belfort, aujourd'hui disparu, etc.

A Paris, une Union des œuvres de secours aux foyers dévastés par la guerre (M. Silhol, secrétaire général) groupe quelques-unes des plus importantes, qui conservent chacune leur entière indépendance : Bon Gîte (Marquise de Ganay), Secours d'urgence (Fernand Laudet), etc... Les Croix-Rouges françaises ont institué une section spéciale pour les pays dévastés.

Parmi les œuvres étrangères, la plus importante de beaucoup a été l'American Red Cross, qui a étendu son activité à tous les domaines du secours. Un grand nombre d'Américaines des Etats-Unis, du Canada, de l'Amérique du Sud soutiennent leurs œuvres spéciales qui s'occupent de telle ou telle région déterminée de la France dévastée et qui continuent leur travail sur place ; cette spécialisation du travail est particulièrement utile. Parmi ces œuvres, on peut citer : celle, dans la région Somme et Aisne, de Miss Dike et Miss Morgan ; celle, pour la France dévastée, de Mme Lathrop ; celle du Secours Duryea ; celle de Mme Prince, Princesse Ruspoli, etc... pour une partie de la Somme ; l'œuvre anglaise des Amis, à Sermaize, Amiens, Bar-le-Duc, etc... ; d'autres encore.

Une forme de secours particulièrement en faveur est celle du Parrainage. Une œuvre spéciale s'en occupe, qui travaille avec

toutes les œuvres : les *Parrainages de la France dévastée*, 82, Champs-Élysées, sous la présidence de M. Gabriel Hanotaux et le patronage du Comité France-Amérique.

V. *Organisations de répartition ou de transmission.* — Ce sont moins des œuvres proprement dites que des organes soit de répartition, soit de transmission. Elles sont de deux catégories. Les unes reçoivent les fonds et les répartissent à leur gré : ainsi la Commission du fonds de concours des colonies françaises, présidée par M. Maurice Bloch, a reçu des colonies françaises plus de 10 millions et en a opéré la répartition dont bénéficient des œuvres de la France envahie. De même, le Comité de Secours National (M. Appell, président) a reçu des dons de toute origine, qu'il a répartis principalement entre des œuvres de Paris, mais dont il a donné cependant une partie à des œuvres se préoccupant de la France dévastée. Pendant 15 mois, en 1915 et en 1916, un système d'ensemble de secours à la France dévastée avait été créé et organisé de toutes pièces par un délégué chargé d'une mission spéciale, vaste coopération franco-américaine pour encadrer et aider les initiatives privées dans la France dévastée. A la fin de cette mission, le président de ce Comité n'a pas su donner suite à cette organisation et a fait alors connaître qu'il n'assumerait désormais aucune création : l'organisation a d'abord périclité, puis disparu.

Une seconde catégorie reçoit les dons pour les transmettre selon les vœux des donateurs, en faisant exécuter les volontés de ces derniers et sans en retenir quoi que ce soit pour le paiement des frais généraux. Nous ne connaissons que deux organisations remplissant ce rôle, accessoire à d'autres plus importants qu'elles jouent ou ont joués : l'American Relief Clearing House (MM. G. Hanotaux et H. H. Harjes, présidents), créée au début de la guerre et fondue dans l'American Red Cross, lors de l'entrée en guerre des États-Unis, et le Comité France-Amérique (M. G. Hanotaux, président), fondé il y a 12 ans, qui a recueilli et transmis, depuis la guerre, des dons américains spécialement destinés à la France dévastée, les réfugiés et les rapatriés, pour une valeur d'environ 7 millions en argent et plus de 120 millions en nature.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 18 05 14 001 6